

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 3038

30 décembre 2008

SOMMAIRE

Abyrtos Equity S.A.	145806	JML Ingénieur Concept SA	145821
Akeler Properties S.à r.l.	145820	Leufgen Trade & Services AG	145822
ATC Secretarial Services (Luxembourg) S.à r.l.	145823	Leufgen Trade & Services AG	145822
Bâloise Vie Luxembourg S.A.	145812	Lima (Bradford) S.à. r.l.	145805
Begonia S.A.	145813	Nic. Schilling & fils s.à.r.l.	145822
Consult T.T S.A.	145806	OTT&Co S.A.	145812
Creabilis S.A.	145778	Oxymore S.A.	145813
Draka Finance S.à r.l.	145811	Panluxone S.A.	145824
EFG Multi-Manager Fund Management Company S.A.	145812	Photon S.à r.l.	145824
Elektro Born & Meyer Sàrl	145822	Pierre et Retraite S.A.	145805
Elfriede Shipping S.A.	145819	RCS Secretarial Services (Luxembourg) S.à r.l.	145823
ELS Invest Holding S.A.	145820	Renaissance Cruises S.A.	145819
Envoy Holding S.A.	145824	Schreinerei Jodocy AG	145820
Financière Fastbooking Luxembourg S.A.	145811	Schreinerei Jodocy AG	145821
FR Dolphin Lux Holdings S. à r.l.	145811	S.C.I. Eurapple II	145815
Gores I SF Luxembourg S.à.r.l.	145811	Special Situations Luxembourg Co. 1 ...	145815
ING PFCE Top Holdco S.à r.l.	145811	The Building Square S.A.	145806
J.M. Leufgen A.G.	145823	WPP Luxembourg Beta Three S.à r.l. ..	145805

Creabilis S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R.C.S. Luxembourg B 143.397.

STATUTES

In the year two thousand eight, on the second day of December,
Before us, Maître Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

- Creabilis Biotech S.r.l., a company incorporated under the laws of Italy, with registered office in Turin (Italy) at Corso Vittorio Emanuele II, 12 and registered with the Register of Companies of Turin at no. 08882940011; and
- Luxcapital V S.à r.l., a company incorporated under the laws of Grand Duchy of Luxembourg (société à responsabilité limitée), having its registered office at 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 134.147; and
- Neomed CT S.à r.l., a company incorporated under the laws of Grand Duchy of Luxembourg (société à responsabilité limitée), having its registered office at 231, Val des Bons Malades L-2121 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 134.892; and
- Ms Diana Nangeroni, born in Varese, Italy, on October 18, 1947; and
- Ms Cecilia Luigia Fumero, born in Turin, Italy, on August 17, 1971; and
- Mr Luigi Alessandro Fumero, born in Ivrea (TO), Italy, on November 1, 1974; and
- Ms Alice Fumero, born in Ivrea (TO), Italy, on July 29, 1979; and
- Mr Alfredo Boni, born in Candia Canavese (TO), Italy, on January 25, 1943; and
- Mr Federico Bussolino, born in Torino, Italy, on June 7, 1954; and
- Ms Bruna Passet, born in Verzuolo (CN), Italy, on November 26, 1948; and
- Mr Silvio Traversa, born in Ivrea, Italy, on November 25, 1969;

here represented by Benoît Charpentier, lawyer, with professional address in Luxembourg, by virtue of powers of attorney given under private seal. Such powers of attorney, after having been signed "ne varietur" by the representative of the appearing parties and the undersigned notary, will remain annexed to this deed for the purpose of registration.

The appearing parties, represented as above, have requested the undersigned notary, to state as follows, the articles of incorporation of a public company limited by shares (société anonyme), which is hereby incorporated:

I. Name - Registered office - Object - Duration**Art. 1. Name.**

The name of the company is "Creabilis S.A." (the Company). The Company is a public company limited by shares (société anonyme) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and, in particular, the law of August 10, 1915, on commercial companies, as amended (the Law), and these articles of incorporation (the Articles).

Art. 2. Registered office

2.1. The registered office of the Company is established in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the municipality by a resolution of the board of directors (the Board). The registered office may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the general meeting of shareholders (the General Meeting), acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the Board. Where the Board determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events may interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these circumstances. Such temporary measures have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, remains a Luxembourg incorporated company.

Art. 3. Corporate object

3.1. The purpose of the Company is drug discovery and development of biotechnology, with the aim to discover, select, develop and sale new and innovative therapeutic agents in the health and environment, pharmaceutical, biotechnology, chemicals, agriculture, energy, informatics and robotic sector. For the accomplishment of the above corporate purpose, the Company can acquire participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever. The Company may in particular acquire by subscription, purchase and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally, any securities and financial instruments issued by any public or private entity. It may participate in the creation,

development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin.

3.2. The Company may borrow in any form. It may issue notes, bonds and any kind of debt and equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings, to its subsidiaries, affiliated companies and any other companies. The Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or some of its assets to guarantee its own obligations and those of any other company, and, generally, for its own benefit and that of any other company or person. For the avoidance of doubt, the Company may not carry out any regulated activities of the financial sector without having obtained the required authorisation.

3.3. The Company may use any techniques and instruments to efficiently manage its investments and to protect itself against credit risks, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.

3.4. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property, which directly or indirectly, favour or relate to its corporate object.

Art. 4. Duration

4.1. The Company is incorporated for an unlimited duration.

4.2. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several shareholders.

II. Capital - Shares

Art. 5. Capital

5.1. The issued share capital of the Company is set at one million five hundred thousand Euro (EUR 1,500,000.-), divided into five hundred thousand (500,000) class A shares (the Class A Shares), and one million (1,000,000) ordinary shares (the Ordinary Shares) each share with a nominal value of one Euro (EUR 1.-), all subscribed and fully paid-up (collectively referred to as the Shares). The holders of Class A Shares are referred to as the Class A Shareholders. The holders of Ordinary Shares are referred to as the Ordinary Shareholders. The holders of Class A Shares and Ordinary Shares are jointly referred to as the Shareholders.

5.2. The authorized capital is fixed at two million Euro (EUR 2,000,000.-) divided into two millions (2,000,000) Class A Shares, with a nominal value of one euro (EUR 1.-) each.

The Board is authorized, at any time before 31 December 2012, to increase, in one or several times, the subscribed share capital, within the limits of the authorized capital, by issuing, in one or more tranche, up to no. 2,000,000 (two million) Class A Shares of a nominal value of EUR 1.- (one Euro) each, to be subscribed at a price per Class A Share of EUR 8.00 (eight), that is EUR 1.- (one Euro) as par value and EUR 7.00 (seven) as premium, for an aggregate total amount of EUR 16,000,000.- (sixteen million Euro). The newly issued Class A Shares shall be reserved for subscription to the Class A Shareholders holding Class A Shares at the time the Company was incorporated as long as such Class A Shareholders remain shareholders of the Company or to their Permitted Transferee as defined in article 7.1 herein below, pro quota to the percentage of Class A Shares owned by the relevant Class A Shareholder at the time of incorporation.

The pre-emptive rights shall be excluded for the Ordinary Shareholders and limited to the sole benefit of the Class A Shareholders, pro rata to the percentage of Class A Shares owned by the relevant Class A Shareholders at the time of the incorporation of the Company, in accordance with the provisions set out in this article and as long as such Class A Shareholders remain shareholders of the Company.

The Board is also authorized to convert any Class A Shares into an Ordinary Share upon receipt of notice of a Class A Shareholder requesting the conversion of its Class A Shares into Ordinary Shares made in accordance with the provisions set out in article 16 of the Articles. To give effect to the conversion, the Board is duly empowered to modify the register of Shares of the Company. The Board shall also put on the agenda of the next following General Meeting a resolution to approve the restatement of the Articles, as prepared by the Board. The resolutions of the Board with respect to the increase of the subscribed share capital and the conversion of Class A Shares into Ordinary Shares pursuant to this article 5.2 shall be adopted with the majorities set forth in article 8.4 herein below.

In the event that a Class A Shareholder does not subscribe or subscribes only part of the newly issued Class A Shares reserved for its subscription, the other Class A Shareholder shall have the right to subscribe that remaining part of the newly issued Class A Shares.

Such increased amount of capital may be subscribed for and issued in the form of Class A Shares with the price set forth above, to be paid-up in cash, or by compensation with uncontested, current and immediately exercisable claims against the Company. The Board is especially authorized to proceed to such issues without reserving to the then existing shareholders a preferential right to subscribe to the shares to be issued. The Board may delegate to any duly authorized director or officer of the Company, or to any other duly authorized person, the duties of accepting subscriptions and receiving payment for shares representing part or all of such increased amounts of capital. After each increase of the subscribed capital performed in the legally required form by the Board, the present article is, as a consequence, to be adjusted to this amendment.

5.3 The share capital of the Company may be increased or reduced through the cancellation of Shares, including the cancellation of one or more entire classes of shares, through the repurchase and cancellation of all the Shares in issue in

such class(es) in one or several times and pursuant to a resolution of the General Meeting acting with the majorities set forth in article 10. 3 (ix).

5.4 In the event of a reduction of share capital through the repurchase and the cancellation of a class of Shares, such class of shares gives right to the holders thereof pro rata to their holding in such class to the Available Amount (with the limitation however to the total cancellation amount as determined by the General Meeting) and the holders of shares of the repurchased and cancelled class of shares shall receive from the Company an amount equal to the cancellation value per share for each share of the relevant class held by them and cancelled.

5.4.A The cancellation value per share shall be calculated by dividing the total cancellation amount by the number of shares in issue in the class of shares to be repurchased and cancelled.

5.4.B The total cancellation amount shall be an amount determined by the Board and approved by the General Meeting on the basis of the relevant interim accounts. The total cancellation amount for each of the Ordinary Shares and Class A Shares shall be the Available Amount of the relevant class at the time of the cancellation of the relevant class unless otherwise resolved by the General Meeting in the manner provided for an amendment of the Articles provided however that the total cancellation amount shall never be higher than such Available Amount.

Upon the repurchase and cancellation of the shares of the relevant class, the cancellation value per Share will become due and payable by the Company.

Art. 6. Shares

6.1. The Shares are and will remain in registered form (actions nominatives).

6.2. A register of Shares is kept at the registered office of the Company and may be examined by each Shareholder upon request.

6.3. A Share Transfer is carried out by entering in the register of Shares, a declaration of transfer, duly dated and signed by the transferor and the transferee or by their authorised representatives and following a notification to, or acceptance by, the Company, in accordance with article 1690 of the Civil Code and article 40 of the Law. The Company may also accept as evidence of a Share Transfer other documents recording the agreement between the transferor and the transferee.

6.4. The Shares are indivisible and the Company recognises only one (1) owner per Share.

6.5. The Company may redeem its own Shares within the limits set forth by the Law and in accordance with these Articles, and in particular article 7.9.

Art. 7. Transfer of Shares

7.1. Permitted Transfer

The following rules regarding the Transfer of Shares (including the lock up, the right of first refusal and co-sale right) shall not apply to:

- Transfers of Shares by a Class A Shareholder to any of its Affiliates (which shall for the avoidance of doubt include investment funds managed by the same management company that manages the Class A Shareholder). The assigning Shareholder must inform all other Shareholders fourteen (14) days in advance before such a permitted transfer is executed.

- Transfers by a holder or beneficial holder of Shares (which shall for the avoidance of doubt include Ordinary Shares held by such Shareholder) which is an investment fund or by its trustee, custodian or nominee (i) to any trustee, nominee or custodian or an Affiliate thereof for such investment fund and vice versa or, upon liquidation of the investment fund, to any limited partner thereof; and (ii) to any other investment fund or an Affiliate thereof, or its trustee, nominee or custodian, managed or advised by the same manager or adviser as any such fund;

- Transfers occurring pursuant to the provisions of these Articles;

- Transfers by an Ordinary Shareholder to: (i) the spouse or the father, grandfather, children or grandchildren of such Ordinary Shareholder; (ii) in case of death of an Ordinary Shareholder, to his/her spouse or legal heirs. The acquiring Person/s pursuant to this Article 7.1 is hereinafter referred to as the "Permitted Transferee".

In the event of Transfer by a Class A Shareholder pursuant to the above paragraph, if the Affiliates who acquired the Shares ceases to be an Affiliate, the transferring Class A Shareholder shall repurchase the Class A Shares of such former Affiliate.

If, pursuant to a Permitted Transfer, a Shareholder transfers its Shares to more than one Person, such Persons must elect one representative representing these Shares for all purposes related to the shareholding (including voting rights and sale of such Shares).

7.2. Lock-up - Right of First Refusal - Pre-emptive Rights

Without prejudice to paragraph 7.1 above, up to 15 March 2013, the property, the beneficial ownership or any rights over the Shares shall not be Transferred to any third parties (including Shareholders) nor any Shareholder shall whatsoever dispose of its Shares without the prior written approval by the Class A

Shareholders representing at least 67% (sixty-seven percent) of all Class A Shares.

Without prejudice to the right of first refusal set forth herein below in this Article

7.2, the lock-up provided above shall not apply to Transfers of Ordinary Shares pursuant to the exercise of the Co-Sale Right or the Drag-Along Right provided under Articles 7.3 and 7.6 herein below or to the exercise of the Call-Option Right and of the Second Call Option under Article 7.4 below, whose exercise will be allowed also before the expiration of the abovementioned five-years term. If a Shareholder ("Seller") desires to transfer all or part of its Shares to any Person (including another Shareholder) ("Buyer"), such Seller shall beforehand offer its Shares first to the Class A Shareholders and second to the Ordinary Shareholders (together "Other Shareholders") pursuant to the following provisions.

The Seller must first send to each Other Shareholder and to the Company a written notice ("Notice"), which shall state (i) the number and type of Shares subject to Transfer (the "Offered Shares"), (ii) the price per Share offered by the Buyer (the "Sale's Price"), (iii) the name and address of the Buyer, and (iv) the other terms and conditions offered by the Buyer. Furthermore, if the Buyer is a privately held legal entity, the Seller shall provide the Other Shareholders with the identity of the Buyer's majority shareholder or majority beneficial owner. Finally, any Notice shall be signed by the Seller and contain the following wording: "The undersigned Shareholder hereby warrants that to its best knowledge [the name of the Buyer] is a solvent person, acting in good faith, in its own name and not as a fiduciary. Furthermore, the undersigned Shareholder warrants that to its best knowledge the Sale's Price is offered in good faith by the Buyer and represents the whole consideration offered for the Shares sold".

If the consideration offered by the Buyer for the Offered Shares is not cash or if the Transfer is to be made for no consideration, then the Sale's Price shall be deemed to be equal to the Fair Market Value.

Each Shareholder willing to exercise its right of first refusal ("Buying Shareholder") shall give a notice thereof ("Notice of Acceptance") to the Seller (with a copy to the Company) within fifteen (15) Business Days upon receipt of the Notice. Such Notice of Acceptance shall state the number of Offered Shares which the Buying Shareholder is willing to purchase. First, the Class A Shareholders and in so far the Class A Shareholders have not exercised their right of first refusal and offered to buy all Offered Shares, the Ordinary Shareholders within five (5) Business Days upon receipt of the Notice with the result of the Class A Shareholders' interest shall be entitled to purchase their pro rata share of the Offered Shares respective to their shareholding in the Company. Any Offered Shares not allocated to the Class A Shareholders will then be proposed to the Ordinary Shareholders, who shall indicate their intent to buy more than their pro rata share and pro rata their shareholding. Within 5 (five) Business Days upon the receipt of timely Notices of Acceptance, the Company shall notify the Selling Shareholder and all Buying Shareholders of the result of the allocation of the Offered Shares among the Buying Shareholders. The Buying Shareholders shall pay for their allocated Shares, against delivery, within five (5) Business Days from receipt of the result of the Share allocation as determined by the Company.

In case the right of first refusal is not exercised for all Offered Shares, the Seller shall be free to sell the remaining Offered Shares to the Buyer for the Sale's Price or a higher price, within three (3) months after the Company has notified the Seller about the result of the allocation of the Shares among the Buying Shareholder.

The transfer of Shares made in breach of the provisions included herein, will not have any effect with respect to Shareholders nor to the Company; therefore, the Company and its directors shall not enter in the Company's shareholders register (nor in the bondholders' register) the name of the purchaser who purchased the ownership of (or any other right on) the Shares (including options, warrants or bonds convertible into Shares) in breach of the provisions set forth under this Article 7, nor shall the purchaser be allowed to exercise the right to vote or to have other rights inherent to the Shares and to the option rights.

7.3. Co-Sale Right

Each Shareholder may require any other Shareholder who is a Seller to sell such proportion of his aggregate shareholding as is equal to the proportion of Seller's aggregate shareholding represented by the Offered Shares (on an as-converted basis), on the terms stated in the Notice to the Buyer named in the Notice. This right of co-sale must be exercised in whole and not in part only, in writing vis-à-vis the Seller, stating the number of Shares that are to be included in the sale (the Co-Sale Shares), within twenty (20) Business Days upon receipt of the Notice indicating a Transfer.

If the Buyer named in the Notice is not willing to purchase all of the Co-Sale Shares in addition to the Offered Shares, then the sale of the Offered Shares shall only be permitted provided that the Offered Shares and the Co-Sale Shares shall participate in the sale pro rata inter se, and so that the number of Offered Shares shall be reduced accordingly until the aggregate number of Shares to be acquired by the Buyer is equal to the aggregate of the number of Offered Shares included in the Notice and, if relevant, any additional Shares which the Buyer has indicated to acquire on the same terms.

7.4. Call Option and Second Call Option

(A) In case the Shares of a Shareholder are subject to compulsory execution proceedings (including but not limited to declaration of bankruptcy, seizure, opening of a moratorium procedure or an agreement with major creditors) the other Shareholders shall have a call option to buy the concerned Shareholder's Shares (the "Call Option").

The Call Option may be exercised at the Fair Market Value at the day the Call Option was triggered.

The Call Option must be exercised within thirty (30) calendar days after the Parties have agreed on the share value or after the expertise of the expert arbiter has been sent.

(B) Upon occurrence of any change in the ownership structure of an Ordinary Shareholder that is a corporate entity, including Creabilis Biotech S.r.l., a company incorporated under the laws of Italy and having (at the time the Company was incorporated) its registered office in Turin (Italy) at Corso Vittorio Emanuele II, 12 and registered (at the time the Company was incorporated) with the Register of Companies of Turin at no. 08882940011, (the "Corporate Ordinary

Shareholder") and, therefore, in the event that any of the shares (or other equity interest) of such Corporate Ordinary Shareholder is transferred (other than mortis causa and/or among its shareholders and/or to a Permitted Transferee) or issued to one or more Persons, either in one or a series of transactions, the Class A Shareholders shall have a call option to buy, at par value, all the Shares owned by such Corporate Ordinary Shareholder (the "Second Call Option"), pro rata to the number of Class A Shares owned by them and, in case one of the Class A Shareholders does not exercise the Second Call Option, the other Class A Shareholder shall be entitled to exercise it also in respect of the portion of the other. To such purpose, the Company shall cause the legal representative of the Corporate Ordinary Shareholder to promptly notify the Company and the holders of Class A Shares of the change of its shareholding. The Second Call Option shall be exercised within thirty (30) days upon receipt of the notice by the Company.

7.5. Bad Leaver

In the event of occurrence of a Bad Leaver Cause, each of the Class A Shareholders may elect to purchase all of the Shares owned by the Ordinary Shareholder who is a Bad Leaver at nominal value, in accordance with the procedures set forth below.

Each of the Class A Shareholders may elect to exercise its right to purchase, pro quota to the percentage of Class A Shares owned by such Class A Shareholder (e.g. if such Class A Shareholder owns 65% (sixty-five percent) of the Class A Shares issued by the Company at the time of the Option Exercise Notice (as defined herein), such Class A Shareholders shall be entitled to purchase 65% (sixty-five percent) of the Shares owned by the Ordinary Shareholders who is a Bad Leaver), pursuant to the Bad Leaver provisions, by delivering written notice (the "Option Exercise Notice") to the relevant Ordinary Shareholder(s), within 30 (thirty) Business Days after the Bad Leaver Cause becomes known to such Class A Shareholder.

The transfer of the Shares owned by the Ordinary Shareholders who is a Bad Leaver, pursuant to this Article 7.5 will take place on the fifth (5) Business Day after the delivery of the Option Exercise Notice. If any of the relevant Shares are held by Permitted Transferees of the Ordinary Shareholders who is a Bad Leaver, then such Ordinary Shareholders shall be responsible for procuring the transfer of the relevant Shares by such Permitted Transferees.

7.6. Drag Along

Notwithstanding the provision of article 7.2 above and provided that (i) a Buyer offers to buy from a Shareholder a number of Shares representing, in the aggregate, more than 50% (fifty percent) of the Company's share capital (thus determining a change of control therein), and (ii) Class A Shareholders representing at least 67% (sixty-seven percent) of all Class A Shares send a Notice stating their intent to sell all or part of their Shares of the Company to the offering Buyer(s), the remaining Shareholders, irrevocably agree to transfer a percentage (but not less than such percentage) of their Shares equal to the percentage of the Shares constituting the subject matter of any given Class A Shareholder's Notice, with respect to the total amount of Shares owned by such Class A Shareholder(s). By way of example if the Shareholder(s) intends to sell to a Buyer 80% (eighty percent) of its Shares, each other Shareholder shall sell 80% (eighty percent) of its Shares to such Buyer.

The sale of the Shares by the other Shareholders shall be made under the same terms and conditions of such offer made to the Buyer, in particular at, but not limited to, the price set forth in the Notice, it being understood that the proceeds of such a sale shall be distributed according to the Preference Rights set forth in article 7.10.

The procedural rules in article 7.2 above (right of first refusal) shall apply mutatis mutandis, however, the right of first refusal shall not apply in substance if the price offered by the Buyer is higher than twenty-five Euro (EUR 25.-) per Share.

7.7. Pledges and encumbrances

No pledge or other encumbrance on the Shares shall be granted or constituted without the consent of the Shareholders representing at least 3/4 (three quarters) of the share capital (to be calculated without taking into consideration the Shares on which the pledge or encumbrance is to be made). The consent shall be documented in writing or in the minutes of a General Meeting. Any pledge or encumbrance on the Shares executed in breach of the above provisions, will not have any effect with respect to the Company; therefore, the Company and its directors shall not enter in the Company's shareholders register the pledge or encumbrance, nor shall the pledgee be allowed to exercise the right to vote or any other rights inherent to the pledged or encumbered Shares.

7.8. Listing and Registration

Notwithstanding the provision of article 7.2 above, the Shareholders agree to a lock-up (prohibition to sell Shares) subsequent to an Initial Public Offering or a secondary offering announced within 6 (six) months after the first trading day, for the duration recommended by the Board and agreed to by a decision of Shareholders representing at least 67% (sixty-seven percent) of Class A Shares and which shall not exceed 6 (six) months starting from the first trading day. If the Company receives a written request from Shareholders representing at least 67% (sixty-seven percent) of the Class A Shares that the Company effect the registration under the U.S. 1933 Act of registrable securities, then the Company shall, within ten (10) Business Days of the receipt thereof, give written notice of such request to all Shareholders and shall, at its own cost, use commercially reasonable efforts to effect such a registration as soon as practicable and in any event within seventy-five (75) days of the receipt of such request. The Company may defer such registration by up to six (6) months if the Board decides so based on a justified reason. The Company's obligations cease when it has affected two registrations which have been offered to all Shareholders. If (but without any obligation to do so) the Company proposes to make a registration under the U.S. 1933 Act in connection with the public offering of any Shares, the Company shall

offer all Shareholders to participate in such registration free of charge. In connection with any offering involving an underwriting of Shares, the Company shall not be allowed to include any of the Shareholder's Shares in such underwriting unless such Shareholder accepts the terms of the underwriting as agreed upon between the Company and the underwriters selected by it, and then only in such quantity, if any, as in the opinion of the underwriters, marketing factors allow.

7.9. Exit

In the event that, as of 1 March 2015, the Shares of the Company are not listed on a regulated stock market, the Class A Shareholders shall have the right to sell all or part of their Class A Shares by transferring them to the Company, which shall have an obligation to buy, at a price per Class A Share equal to the Fair Market Value and under the conditions laid down in this Article 7.9. The Class A Shareholders must first send to each Other Shareholder and to the Company a written Notice. Within fifteen (15) days upon receipt of the Notice, the Board shall convene a General Meeting, which shall resolve upon (i) the redemption, by the Company, of the Class A Shares, or (ii) the reduction of the subscribed capital under the conditions laid down in this Article 7.9., or (iii) in the event that the Company does not have sufficient reserves or profits to pay the Fair Market Value for the Class A Shares presented for redemption and/or cancellation, the liquidation of the Company, in each case by a resolution to be adopted by at least two-thirds of the votes cast and with the special majority provided in paragraph 10.3 (ix) herein below. For the avoidance of doubt, all Shareholders undertake to exercise their voting rights as such General Meeting to give effect and implement this article.

At the said General Meeting, all Shareholders will cause the Company to buy such Class A Shares presented for redemption up to the maximum extent allowed under applicable laws, taking into account, among others, the Shares already owned by the Company, if any.

Should the Class A Shares to be redeemed by the Company exceed the limits provided by article 49-2 of the Law and subject to all restrictions laid down in article 49-3 of the Law, the Board shall offer the Ordinary Shareholders, in proportion to the number of Ordinary Shares owned by them, to purchase the Class A Shares presented for redemption.

Such right shall be exercised by the Ordinary Shareholders within 30 days from the communication of the offer.

In the event that the right to purchase the Class A Shares presented for redemption is not exercised in full or in part, all Shareholders will cause the Company to promptly resolve upon the redemption of Class A Shares in excess and proceed with their immediate cancellation, so as to reduce the Company's share capital accordingly. Also in the case of reduction of share capital, the Company shall pay to the relevant Class A Shareholder an amount per each Class A Shares cancelled equal to its Fair Market Value. Should such redemption and immediate reduction of capital be not possible under article 49-3 of the Law, the Shareholders shall immediately resolve upon the liquidation of the Company.

7.10 Preference Rights in case of Liquidity Event In the event of:

- liquidation or winding up of the Company;
- a sale of all or the majority of the assets of the Company (whether by way of a single transaction or a series of related transactions and whether to a single buyer or to a multitude of buyers related among them);
- a merger involving the Company, with the exception of any merger in which the Shareholders of the Company immediately prior to such transaction hold, after such transaction, at least fifty percent (50%) of the outstanding share capital of the Company or the surviving company;
- a change of control into the corporate capital of the Company; or
- an Initial Public Offering, which is not a Qualified IPO; the Class A Shareholders will be entitled to receive, with preference on any other class of Shares, an amount equal to 1 time the Issue Price paid or committed for each Class A Shares plus an interest thereon equal to 8% (compounded per year), less the dividends paid to such Class A Shareholders in respect of its Class A Shares.

Subsequently, the Ordinary Shares and the Class A Shares will receive their pro rata share of any remaining proceeds, on an as converted basis. In the event of a liquidation of the Company, the above preference rights shall apply to the aggregate amount of the liquidation proceeds to be distributed to the Shareholders (including any distribution of the share capital and reserves) and in case of merger the preference rights shall apply mutatis mutandis to the securities received in exchange for the Shares.

Without prejudice for the foregoing, upon the occurrence of the consummation of an Initial Public Offering, which is not a Qualified IPO, each Class A Shareholder shall convert its Class A Shares into such number of Ordinary Shares (disregarding any fraction of share), such that the proportion which the Shares held by that Shareholder bears to the total amount of Shares issued by the Company following the completion of the conversion shall be equal to the proportion that the proceeds that Class A Shareholder would have been entitled to receive upon occurrence of a Transfer of the Company's Shares on that date would bear to the pre-money (i.e. pre-IPO) valuation of the Company.

III. Management - Representation

Art. 8. Board of directors

8.1. Composition of the board of directors

(i) The Company is managed by a board of directors (the Board) composed of three (3) or five (5) members, who need not be Shareholders.

(ii) The General Meeting appoints the director(s) in accordance with rules laid down in article 10.2 and determines their number, remuneration and the term of their office. Directors cannot be appointed for more than six (6) years and are re-eligible.

(iii) Directors may be removed at any time (with or without cause) by a resolution of the General Meeting.

(iv) If a legal entity is appointed as a director, it must appoint a permanent representative who represents such entity in its duties as a director. The permanent representative is subject to the same rules and incurs the same liabilities as if it had exercised its functions in its own name and on its own behalf, without prejudice to the joint and several liability of the legal entity which it represents.

(v) Should the permanent representative be unable to perform its duties, the legal entity must immediately appoint another permanent representative.

(vi) If the office of a director becomes vacant, the majority of the remaining directors may fill the vacancy on a provisional basis until the final appointment is made by the next General Meeting.

8.2. Powers of the board of directors

(i) All powers not expressly reserved to the Shareholder(s) by the Law or the Articles fall within the competence of the Board, who has all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the corporate object.

(ii) Special and limited powers may be delegated for specific matters to one or more agents by the Board.

(iii) With the affirmative vote of the 2 (two) Board members proposed by the Class A Shareholders pursuant to Article 10.2 (1) below, the Board can appoint a Chief Executive Officer ("CEO") and delegate to the CEO the day-to-day management, and the power to represent the Company in this respect.

(iv) The Board shall have the powers assigned to it by the law, in particular, but not limited to, by articles 50 until 60 bis of the Law and these Articles, and be authorized to make decisions on all matters except for those which by law or pursuant to the provisions of this Articles may be determined exclusively by the meeting of Shareholders.

8.3. Procedure

(i) The Board must appoint a chairman among its members and may choose a secretary, who need not be a director, and who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the Board and of General Meetings. If the Board is composed by 5 (five) members, the chairman shall be the independent member of the Board appointed by the General Meeting pursuant to Article 10.2 (2)(i).

(ii) The Board meets upon the request of the chairman or any two (2) directors, at the place indicated in the notice which, in principle, is in Luxembourg. The Board shall hold its meetings at least 10 (ten) times per year of which at least 6 (six) times in person.

(iii) Written notice of any meeting of the Board is given to all directors at least twenty-four (24) hours in advance, except in case of emergency, the nature and circumstances of which are set forth in the notice of the meeting.

(iv) No notice is required if all members of the Board are present or represented and if they state to have full knowledge of the agenda of the meeting. Notice of a meeting may also be waived by a director, either before or at a meeting. Separate written notices are not required for meetings that are held at times and places indicated in a schedule previously adopted by the Board.

(v) A director may grant a power of attorney to any other director in order to be represented at any meeting of the Board.

(vi) The Board can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented including at least one of the directors proposed by Class A Shareholders pursuant to Article 10.2(1). Without prejudice to article 8.4 herein below, resolutions of the Board are validly taken by a majority of the votes of the directors present or represented. In case of equal division of the votes, the chairman of the Board shall not have the casting vote. The resolutions of the Board are recorded in minutes signed by the chairman or all the directors present or represented at the meeting or by the secretary (if any).

(vii) Any director may participate in any meeting of the Board by telephone or video conference or by any other means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. The participation by these means is deemed equivalent to a participation in person at a meeting duly convened and held.

(viii) Circular resolutions signed by all the directors are valid and binding as if passed at a Board meeting duly convened and held and bear the date of the last signature.

(ix) Any director having an interest conflicting with that of the Company in a transaction carried out otherwise than under normal conditions in the ordinary course of business, must advise the Board thereof and cause a record of his statement to be mentioned in the minutes of the meeting. The director concerned may not take part in these deliberations. A special report on the relevant transaction(s) is submitted to the shareholders before any vote, at the next General Meeting.

(x) The members of the Board (including the Chairman and the CEO) shall not be entitled to any compensation for their services, unless otherwise resolved by the General Meeting. The Company shall reimburse the Board members reasonable and duly document out of pocket expenses incurred in the pursuit of the Company's business (including expenses for travel and communication).

(xi) The Board may internally set up one or more consulting committees, such as for example, an internal auditing committee, a compensation committee, etc. At least one of the members of the Board appointed by the Class A Shareholders pursuant to article 10.2(1)(i) of the present Articles, shall be entitled to be appointed in any of the above mentioned committees.

8.4. Board resolutions and acts requiring Qualified Majority of the Board

(i) The resolutions on the following matters shall be reserved to the exclusive competence of the Board and shall require the affirmative vote of at least one (1) of the two (2) Board members proposed by the Class A Shareholders:

- a) approve or make any material change to any operational plan, to the annual budget or to the business plan;
- b) approve any increase of the authorized share capital and/or calling any increase of share capital, and/or any conversion of Class A Shares into Ordinary Shares made in accordance with article 5.2;
- c) incur unbudgeted expenditure in excess of fifty thousand euro (EUR 50,000.-);
- d) agree to credit lines, borrowings (of any kind) or leases over fifty thousand euro (EUR 50,000.-);
- e) agree to enter any transaction with any company that controls, is controlled by, or is under common control with the Company;
- f) enter into, permit any subsidiary to enter into, or approve, any agreement for the acquisition (or sale) of any business through purchase (or divestiture) of assets, purchase (or sale) of stock or otherwise, for any transaction valued at more than fifty thousand euro (EUR 50,000.-) individually or one hundred thousand euro (EUR 100,000.-) in aggregate in any fiscal year;
- g) adopt a stock option plan and grant stock options;
- h) create or close a subsidiary;
- i) any transfer or license of the Company's intellectual property rights;
- j) appointment and dismissal of managers;
- k) make material changes to the compensation of managers;
- l) enter or agree to enter into any agreements or transactions with related parties to the Ordinary Shareholders as defined in International Accounting Standard 24;
- m) decisions on the exercise of the right of vote in the shareholders' meeting of any Subsidiary called to resolve on the appointment, compensation and revocation of the directors and auditors (if any) of the relevant Subsidiary;
- n) decisions on the exercise of the right of vote in the shareholders' meeting of any Subsidiary with respect to the matters listed under paragraphs (a) to (q) of Article 10.3 (vii) and 10.3 (ix) as applicable, mutatis mutandis, to the relevant Subsidiary.

For all other matters, the Board shall adopt resolutions in accordance with article 8.3 (vi).

8.5. Representation

The Company is bound towards third parties by the joint or single signature of any director(s) or other persons to whom special signatory powers have been validly delegated in accordance with article 8.2. of the Articles.

Art. 9. Liability of the directors.

The directors may not, by reason of their mandate, be held personally liable for any commitments validly made by them in the name of the Company, provided such commitments comply with the Articles and the Law.

IV. Shareholder(s)

Art. 10. General Meetings of Shareholders

10.1. Powers and voting rights

- (i) Resolutions of the shareholders are adopted at General Meetings. The General Meeting has the broadest powers to adopt and ratify all acts and operations consistent with the corporate object.
- (ii) Each share entitles to one (1) vote.
- (iii) The Class A Shareholders have the following enhanced financial and information rights:
 - to receive audited financial statements within 90 (ninety) days of year-end;
 - to receive the unaudited monthly financial statements within 15 (fifteen) days of month-end;
 - to receive the unaudited quarterly financial statements, including comparison to budget as well as annual forecasts within 30 (thirty) days of quarter-end;
 - to receive the quarterly research and development report on material development prospects, within 30 (thirty) days of quarter-end;
 - to receive the annual budget and operating plan no later than 30 (thirty) days prior to the commencement of each fiscal year, it being understood that the format of the budget and of the associated information shall be specified by the Board.

10.2. Appointment of the directors by the General Meeting

(1) If the Board is composed of 3 (three) members, there will be two (2) class A directors (the Class A Directors) and one (1) class B director (the Class B Director) appointed by the General Meeting on the basis of the vote list mechanism in accordance with the following provisions. Each Shareholder shall be entitled to submit, also through a third party or a trust company, one (and only one) list of candidates suitable to be elected as directors of the Company. The two Class A Directors will be selected among candidates of each list proposed by the Class A Shareholders and the General Meeting will appoint the two candidates who received the higher number of votes at the General Meeting (so that the Class A Shareholders shall be represented by two directors in the Board). The Class B Director will, similarly, be selected among candidates of list(s) proposed by the Ordinary Shareholders and the General Meeting will appoint the candidate who received the higher number of votes at the General Meeting. Moreover, if Class A Shareholders (or Ordinary Shareholders, as the case may be) decide to submit only one list of candidates, the General Meeting shall appoint as directors of the Company the two directors (with respect to Class A Shareholders) and/or the one director (with respect to Ordinary Shareholders) who received the higher number of votes.

(2) If the Board is composed of 5 (five) members, in addition to the provisions of paragraph (1) above the following shall apply:

(i) the fourth component of the Board will be appointed by the General Meeting, with a majority of votes, among a group of experts in such field. Such Board member shall be qualified as independent director (in the sense that he will not deal with, nor have dealt with, neither indirectly with the company or with subjects connected to the Company, relationships so as currently bias his free judgment);

(ii) the fifth component of the Board will be appointed with the unanimous consent of the Shareholders with voting rights in General Meetings. If the Shareholders fail to express unanimous consent on the fifth component of the Board, the Board shall remain composed of 3 (three members) appointed pursuant to the provisions of paragraph (1) above.

Notwithstanding the provisions set forth in preceding paragraphs (1) and (2), the whole Board may be appointed with the unanimous consent of the Shareholders with voting rights in General Meetings.

(3) Whenever a Board member ceases his/her office, due to resignation, dismissal, death or any other reason the other directors will have to immediately call for a meeting to substitute the missing member. In the event that the ceasing director was one of the directors suggested by the Class A Shareholders pursuant to paragraph (1) above, the ceasing director will be replaced by the second candidate of the list (submitted by the relevant Class A Shareholder) who received the second higher number of votes at the General Meeting. In the event that the ceasing director was one of the directors suggested by the Ordinary Shareholders pursuant to paragraph (1) above, the substitute will be replaced by the second candidate of the list (submitted by the Ordinary Shareholder) who received the second higher number of votes at the General Meeting. The mandate of the new director so appointed will expire together with those in charge at the time of his appointment.

10.3. Notices, quorum, majority and voting proceedings

(i) General Meetings are held at such place and time as specified in the notices.

(ii) If all the Shareholders are present or represented and consider themselves as duly convened and informed of the agenda of the meeting, the General Meeting may be held without prior notice.

(iii) A Shareholder may grant a written power of attorney to another person (who need not be a Shareholder) in order to be represented at any General Meeting.

(iv) Each Shareholder may participate in any General Meeting by telephone or video conference or by any other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. The participation in a meeting by these means is deemed equivalent to a participation in person at such meeting.

(v) Each Shareholder may vote by way of voting forms provided by the Company. Voting forms contain the date, place and agenda of the meeting, the text of the proposed resolutions as well as for each resolution, three boxes allowing to vote in favour, against or abstain from voting. Voting forms must be sent back by the Shareholders to the registered office. Only voting forms received prior to the General Meeting are taken into account for the calculation of the quorum. Voting forms which show neither a vote (in favour or against the proposed resolutions) nor an abstention, are void.

(vi) Save as provided in paragraph (ix) below, resolutions of the General Meeting are passed by a simple majority of the votes cast, regardless of the proportion of the share capital represented.

(vii) The extraordinary General Meeting may amend the Articles only if at least one-half of the share capital is represented and the agenda indicates the proposed amendments to the Articles as well as the text of any proposed amendments to the object or form of the Company. If this quorum is not reached, a second General Meeting may be convened by means of notices published twice, at fifteen (15) days interval at least and fifteen (15) days before the meeting in the Mémorial and in two Luxembourg newspapers. Such notices reproduce the agenda of the General Meeting and indicate the date and results of the previous General Meeting. The second General Meeting deliberates validly regardless of the proportion of the capital represented. At both General Meeting, resolutions must be adopted by at least two-thirds of the votes cast and with the special majority provided in paragraph (ix) below.

(viii) Any change in the nationality of the Company and any increase of a shareholder's commitment in the Company require the unanimous consent of the shareholders and bondholders (if any).

(ix) The votes representing at least 67 % (sixty-seven percent) of the Class A Shares (and votes representing at least the 67 % (sixty-seven percent) of each class of shares in cases where the rights of the shares of a particular class are affected), shall be required for the following decisions:

- a) alter or amend the preferences, privileges or rights of the Class A Shares;
- b) authorize, or issue any Shares or securities convertible into Shares;
- c) authorize or designate any equity security senior to or on parity with any outstanding series of Class A Shares in regard to redemption, liquidation preference, voting or dividends;
- d) redeem, purchase or otherwise acquire any Shares of the Company;
- e) declare or pay any dividend or make any other distribution on any Shares (including any distribution of reserves);
- f) effect a merger, consolidation, sale of all or substantially all of the assets, or other reorganization of the Company (or a Subsidiary) in which Control of the Company (or a Subsidiary) is Transferred;
- g) authorize a liquidation of the Company;
- h) the adoption of and grant of any options pursuant to any stock options plan or scheme;
- i) increase the number of Shares reserved for issuance to employees and consultants of the Company;
- j) amend or waive any provision of the Company's Articles except the nationality of the Company and any increase of a shareholder's commitment in the Company;
- k) increase or decrease the size of the Board;
- o) undertake an Initial Public Offering;
- p) any matter materially affecting the Class A Shares or the holders of Class A Shares; and
- q) the adoption of any resolutions regarding any variation of the share capital.

All Shareholders agree that the premium reserves of the Company created by the issuance of Shares above their nominal value shall be entirely used for the future financing and expenses of the Company.

Art. 11. Sole shareholder

11.1 Where the number of shareholders is reduced to one (1), the sole shareholder exercises all powers conferred by the Law to the General Meeting.

11.2. Any reference in the Articles to the General Meeting is to be read as a reference to such sole shareholder, as appropriate.

11.3. The resolutions of the sole shareholder are recorded in minutes.

V. Annual accounts - Allocation of profits - Supervision

Art. 12. Financial year and Approval of annual accounts

12.1. The financial year begins on the first (1) of January and ends on the thirty-first (31) of December of each year.

12.2. Each year, the Board prepares the balance sheet and the profit and loss account, as well as an inventory indicating the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising the Company's commitments and the debts of the officers, directors and statutory auditors towards the Company.

12.3. One month before the annual General Meeting, the Board provides documentary evidence and a report on the operations of the Company to the statutory auditors, who then prepare a report setting forth their proposals.

12.4. The annual General Meeting is held at the address of the registered office or at such other place in the municipality of the registered office, as may be specified in the notice, on the third Friday of June of each year at 10.00 a.m.. If such day is not a business day in Luxembourg, the annual General Meeting is held on the following business day.

12.5. The annual General Meeting may be held abroad if, in the absolute and final judgement of the Board, exceptional circumstances so require.

Art. 13. Statutory auditors/Réviseurs d'entreprises

13.1. The operations of the Company are supervised by one or several statutory auditors (commissaires).

13.2. The operations of the Company are supervised by one or several réviseurs d'entreprises, when so required by law.

13.3. The General Meeting appoints the statutory auditors/réviseurs d'entreprises and determines their number, remuneration and the term of their office, which may not exceed three (3) years. Statutory auditors/réviseurs d'entreprises may be re-appointed.

Art. 14. Allocation of profits

14.1. From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) is allocated to the reserve required by Law. This allocation ceases to be required when the legal reserve reaches an amount equal to ten per cent (10%) of the share capital.

14.2. The General Meeting determines how the balance of the annual net profits is disposed of. It may allocate such balance to the payment of a dividend, transfer such balance to a reserve account or carry it forward.

14.3. Interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions:

(i) interim accounts are drawn up by the Board;

(ii) these interim accounts show that sufficient profits and other reserves (including share premium) are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed profits made since the end of the last financial year for which the annual accounts have been approved, if any, increased by carried forward profits and distributable reserves and decreased by carried forward losses and sums to be allocated to the legal or a statutory reserve;

(iii) the decision to distribute interim dividends is taken by the Board within two (2) months from the date of the interim accounts; and

(iv) in their report to the Board, as applicable, the statutory auditors or the réviseurs d'entreprises must verify whether the above conditions have been satisfied.

14.4. Whenever the meeting deliberates the distribution of dividends, they should be distributed between shareholders as follows:

(i) until the Class A Shareholders have received an amount of dividends per each Class A Share owned, equal to the Issue Price, plus an interest thereon at the rate of 8% per year, the Class A Shareholders are entitled to receive in proportion of their participation ninety-nine per cent (99%) of the dividends, and the Ordinary Shareholders are entitled to receive one per cent (1%) dividend rights pro rata their shareholding; and

(ii) when the Class A Shareholders will have received an amount of dividends per each Class A Share, equal to the Issue Price, plus an interest thereon at the rate of 8%, the dividends will be distributed among all the Shareholders pro rata to the Shares owned (both Ordinary and Class A Shares).

VI. Dissolution - Liquidation

Art. 15. Dissolution - Liquidation

15.1 The Company may be dissolved at any time, by a resolution of the General Meeting, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles. The General Meeting appoints one or several liquidators, who need not be shareholders, to carry out the liquidation and determines their number, powers and remuneration. Unless otherwise decided by the General Meeting, the liquidators have the broadest powers to realise the assets and pay the liabilities of the Company.

15.2 The surplus after the realisation of the assets and the payment of the liabilities is distributed to the shareholders in accordance with the provisions of Article 14 above.

15.3 In the event of a liquidation of the Company, the above preference rights shall apply to the aggregate amount of the liquidation proceeds to be distributed to the Shareholders (including any distribution of the share capital and reserves) and in case of merger the preference rights shall apply mutatis mutandis to the securities received in exchange for the Shares.

VII. Conversion

Art. 16. Conversion

16.1 At any moment, any Class A Shareholder shall be entitled to request that all or part of its Class A Shares are converted into Ordinary Shares in the ratio of 1 (one) Ordinary Share for each Class A Share requested for conversion. To exercise the abovementioned conversion right the relevant Class A Shareholder shall notify the Board in written. Within fifteen (15) days upon receipt of the said notice, the Board shall take a resolution, within the delegation of power made in accordance with Article 5.2 above, to give effect to the conversion of the Class A Shares into Ordinary Shares.

16.2 Pre-emptive rights shall be excluded for the all Shareholders other than the Class A Shareholder(s) requesting the conversion of its/their Class A Shares into Ordinary Shares.

16.3 Without prejudice to article 7.10 and 16.1 herein above, any and all Class A Shares shall be automatically converted into an equal number of Ordinary Shares upon occurrence of the consummation of a Qualified IPO.

VIII. General provision

17.1. Notices and communications are made or waived and circular resolutions are evidenced in writing, by telegram, telefax, e-mail or any other means of electronic communication.

17.2. Powers of attorney are granted by any of the means described above. Powers of attorney in connection with Board meetings may also be granted by a director in accordance with such conditions as may be accepted by the Board.

17.3. Signatures may be in handwritten or electronic form, provided they fulfil all legal requirements to be deemed equivalent to handwritten signatures. Signatures of circular resolutions are affixed on one original or on several counterparts of the same document, all of which taken together, constitute one and the same document.

17.4. All matters not expressly governed by the Articles shall be determined in accordance with the Law and, subject to any non waivable provisions of the Law, with any agreement entered into by the shareholders from time to time.

IX. Definitions

" **Affiliate** " means, with respect to any Person, any other Person directly or indirectly controlling, controlled by or under common control with such Person or entity including, without limitation, any general partner, managing member, officer or director of such Person or any venture capital fund now or hereafter existing that is controlled by one or more general partners or managing members of, or shares the same management company with, such Person.

" **Available Amount** " means the total amount of net profits of the Company.

" **Bad Leaver Cause** " means (i) the commission of a felony or a crime involving moral turpitude or the commission of any other act or omission involving dishonesty or fraud or the commission of any act intended to materially harm the business of the Company or of any of its Subsidiaries, (ii) the breach of the noncompetition undertakings set forth in any agreement that may be entered into between the Shareholders from time to time (iii) for those of the Ordinary Shareholders who are either members of the Board or sole directors or employees of the Company or of any of its Subsidiaries, the commission of any act or occurrence of any event which would entitle the Company or any of its Subsidiaries to terminate the appointment of such Board member or director with cause (révocation pour justes motifs) or the immediate termination of such employee without paying any indemnification. The expression "Bad Leaver" shall be construed accordingly.

" **Business Days** " means days other than a Saturday or a Sunday when banks are open for business in Luxembourg.

" **Control** " (including the correlative meanings of the terms "Controlled by" and "under common Control with"), as used with respect to any Person, means (i) the record or beneficial ownership, directly or indirectly (through one or more intermediates), of equity securities entitling such Person to exercise in the aggregate more than 50% of the voting rights in such Person, or (ii) the possession of the power to, directly or indirectly, (A) elect a majority of the board of directors (or equivalent governing body) of such Person, or (B) direct or cause the direction of the management and policies of or with respect to such Person, whether through ownership of securities, contract or otherwise.

" **Fair Market Value** " means the value of a Share as per a fairness opinion issued by a reputable investment bank or other appraiser applying a valuation methodology generally recognized as standard market practice in the field of corporate finance. The investment bank or other appraiser shall be appointed by the Board.

" **Initial Public Offering** " means an offer for sale or subscription of the Shares on a regulated stock market.

" **Issue Price** " means the amount of Euro 8.- (eight Euro) or the cash price (premium included), where different, paid by any Class A Shareholder for the subscription of the Class A Shares pursuant to article 5.2 of the Articles. "Notice" shall have the meaning as defined in article 7.2. "Person" means an individual, a partnership, a corporation, an association, a limited liability company, a joint stock company, a trust, a joint venture, an investment fund, an unincorporated organization, or a governmental entity (or any department, agency or political subdivision thereof).

" **Qualified IPO** " means an Initial Public Offering at an internationally recognized stock exchange raising more than Euro 50 million (fifty million Euro) in gross proceeds at minimum Euro 200 million (two hundred million Euro) pre-money valuation.

" **Subsidiary** " shall mean any Person directly or indirectly Controlled by or under common Control with the Company.

" **Transfer** " means any transfer or disposition of all or part of the ownership rights attached to the Shares, for consideration or for free, irrespective of the legal qualification of such transfer (sale, exchange, contribution or payment in kind, gift, inheritance, change of matrimonial regime, merger or similar transactions).

Transitory provision

The first financial year begins on the date of this deed and ends on December 31, 2009. The first annual General Meeting will be held the third Friday of June 2009 at 10.00 a.m.

Subscription and Payment

Luxcapital V S.à r.l., represented as stated above, subscribes to three hundred twenty-five thousand (325,000) Class A Shares in registered form, with a par value of one (1.-) euro each, and agrees to pay them in full by a contribution in kind of three hundred twenty-five thousand (325,000) class A shares in Creabilis Therapeutics S.p.A., a company duly organized and validly existing under the laws of Italy, having its registered office at Bioindustry Park del Canavese, Via Ribes 5, 10010 Colletterto Giacosa (TO), Italy and registered with the Register of Companies of Turin under number 08661490014 (ItalCo), and;

Neomed CT S.à r.l., represented as stated above, subscribes to one hundred and seventy-five thousand (175,000) Class A Shares in registered form, with a par value of one (1.-) euro each, and agrees to pay them in full by a contribution in kind of one hundred and seventy-five thousand (175,000) class A shares in ItalCo,

and;

Creabilis Biotech S.à r.l., represented as stated above, subscribes to six hundred fifty thousand (650,000) Ordinary Shares in registered form, with a par value of one (1.-) euro each, and agrees to pay them in full by a contribution in kind of six hundred fifty thousand (650,000) ordinary shares in ItalCo, and;

Ms. Diana Nangeroni, represented as stated above, subscribes to fifty four thousand and five hundred eighty-three (54,583) Ordinary Shares in registered form, with a par value of one (1.-) euro each, and agrees to pay them in full by a contribution in kind of fifty for thousand and five eighty-three (54,583) ordinary shares in ItalCo,

and;

Ms Cecilia Luigia Fumero, represented as stated above, subscribes to thirty-six thousand three eighty-nine (36,389) Ordinary Shares in registered form, with a par value of one (1.-) euro each, and agrees to pay them in full by a contribution in kind of thirty-six thousand three eighty-nine (36,389) ordinary shares in ItalCo, and;

Mr Luigi Alessandro Fumero, represented as stated above, subscribes to thirty-six thousand three eighty-nine (36,389) Ordinary Shares in registered form, with a par value of one (1.-) euro each, and agrees to pay them in full by a contribution in kind of thirty-six thousand three eighty-nine (36,389) ordinary shares in ItalCo, and;

Ms Alice Fumero, represented as stated above, subscribes to thirty-six thousand three eighty-nine (36,389) Ordinary Shares in registered form, with a par value of one (1.-) euro each, and agrees to pay them in full by a contribution in kind of thirty-six thousand three eighty-nine (36,389) ordinary shares in ItalCo,

and;

Mr Alfredo Boni, represented as stated above, subscribes to one hundred sixty three thousand seven hundred and fifty (163,750) Ordinary Shares in registered form, with a par value of one (1.-) euro each, and agrees to pay them in full by a contribution in kind of one hundred sixty three thousand seven hundred and fifty (163,750) ordinary shares in ItalCo,

and;

Mr Federico Bussolino, represented as stated above, subscribes to seven thousand five hundred (7,500) Ordinary Shares in registered form, with a par value of one (1.-) euro each, and agrees to pay them in full by a contribution in kind of seven thousand five hundred (7,500) ordinary shares in ItalCo.

and;

Ms Bruna Passet, represented as stated above, subscribes to seven thousand five hundred (7,500) Ordinary Shares in registered form, with a par value of one (1.-) euro each, and agrees to pay them in full by a contribution in kind of seven thousand five hundred (7,500) ordinary shares in ItalCo.

and;

Mr Silvio Traversa, represented as stated above, subscribes to seven thousand five hundred (7,500) Ordinary Shares in registered form, with a par value of one (1.-) euro each, and agrees to pay them in full by a contribution in kind of seven thousand five hundred (7,500) ordinary shares in ItalCo.

The proof of the ownership and the value of the Shares has been produced to the undersigned notary through (i) a management certificate issued by the Shareholders and the management of the Italian Company and (ii) the report of an external auditor.

Capital duty exemption

Insofar as the contribution in kind results in the Company acquiring approximately 100% (one hundred per cent) of the share capital of ItalCo, a company incorporated under the laws of Italy, Member State of the European Union, the Company refers to article 4-2 of the law dated December 29, 1971 which provides for an exemption from capital duty.

Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever to be borne by the Company in connection with its incorporation are estimated at approximately two thousand four hundred euros (EUR 2,400.-).

Resolutions of the shareholders

Immediately after the incorporation of the Company, the shareholders of the Company, representing the entire subscribed share capital, have passed the following resolutions:

The following persons are appointed as A directors of the Company for a period of six (6) years:

- Graziano Seghezzi, born in Premolo, (BG), Italy, on February 8, 1969, residing at 23 Boulevard d'Argenson, Neuilly sur Seine, France, Italian citizen

- Claudio Nessi, born in Locarno, Switzerland, on November 27, 1968, residing at Geneva (Switzerland), in 12 Rue Schaub, Swiss citizen.

2. The following persons is appointed as B director of the Company for a period of six (6) years:

- Alfredo Boni, director, born in Candia Canavese (TO), Italy, on January 25, 1943, residing professionally at Via Ribes 5, I-10010 Colletterto Giacosa (TO).

3. PricewaterhouseCoopers, with head office at 400, route d'Esch, L-1471 Luxembourg, RCS B 65.477, is appointed as statutory auditor of the Company for a period of three (3) years.

4. The registered office of the Company is set at 12, rue Léon Thyes, L-2636 Luxembourg.

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states that, on the request of the appearing parties, this deed is drawn up in English, followed by a French version and, in case of divergences between the English text and the French text, the English text prevails.

WHEREOF this deed was drawn up in Luxembourg, on the day stated above. This deed has been read to the representatives of the appearing parties, and signed by the latter with the undersigned notary.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le deux décembre,

Par-devant Nous, Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

ONT COMPARU:

- Creabilis Biotech S.à r.l., une société constituée selon les lois de l'Italie, ayant son siège social à Turin (Italie) à Corso Vittorio Emanuele II, 12 et immatriculée au Registre des Sociétés de Turin sous le numéro 08882940011; et

- Luxcapital V S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 134.147; et

- Neomed CT S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 231, Val des Bons Malades L-2121 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 134.892; et

- Mme Diana Nangeroni, née à Varese, Italie, le 18 octobre 1947; et

- Mme Cecilia Luigia Fumero, née à Turin, Italie, le 17 août 1971; et

- M. Luigi Alessandro Fumero, né à Ivree (TO), Italie, le 01 novembre 1974; et

- Mme Alice Fumero, née à Ivree (TO), Italie, le 29 juillet 1979; et

- M. Alfredo Boni, né à Candia Canavese (TO), Italie, le 25 janvier 1943; et

- M. Federico Bussolino, né à Turin, Italie, le 7 juin 1954; et

- Mme Bruna Passet, née à Verzuolo (CN), Italie, le 26 novembre 1948; et

- M. Silvio Traversa, né à Ivree, Italie, le 25 novembre 1969;

ici représentés par Benoît Charpentier, avocat, avec adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu de procurations données sous seing privé.

Lesdites procurations, après avoir été signées "ne varietur" par le mandataire agissant pour le compte des parties comparantes et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour les formalités de l'enregistrement. Les parties comparantes, représentées comme indiqué ci-dessus, ont requis le notaire instrumentant d'acter comme suit, les statuts d'une société anonyme, qui est ainsi constituée:

I. Dénomination - siège social - Objet - Durée

Art. 1^{er}. Dénomination.

Le nom de la société est "Creabilis S.A." (la Société). La Société est une société anonyme régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, et en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi), ainsi que par les présents statuts (les Statuts).

Art. 2. Siège social

2.1 Le siège social de la Société est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans les limites de la commune par décision du conseil d'administration (le Conseil). Le siège social peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution de l'assemblée générale des actionnaires (l'Assemblée Générale), adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

2.2 Il peut être créé des succursales, filiales ou autres bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger par décision du Conseil. Lorsque le Conseil estime que des développements ou événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces développements ou événements sont de nature à compromettre les activités normales de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances extraordinaires. Ces mesures provisoires n'ont aucun effet sur la nationalité de la Société qui, nonobstant le transfert provisoire de son siège social, reste une société luxembourgeoise.

Art. 3. Objet social

3.1 L'objet de la Société est la découverte de médicaments et le développement de la biotechnologie dans le but de découvrir, choisir, développer et vendre de nouvelles substances thérapeutiques innovantes dans le domaine de la santé et de l'environnement, dans le secteur pharmaceutique, de la biotechnologie, de la chimie, de l'agriculture, de l'énergie, de l'informatique et de la robotique.

Pour accomplir l'objet social ci-dessus, la Société peut acquérir des participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit. La Société peut en particulier acquérir par souscription, achat et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette, et plus généralement, toutes valeurs et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle peut en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2. La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit. Elle peut émettre des billets à ordre, obligations et titres et instruments de dette de toute autre nature. La Société peut prêter des fonds, y compris notamment, les revenus de tous emprunts, à ses filiales, sociétés affiliées ainsi qu'à toutes autres sociétés. La Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou bien créer et accorder des sûretés sur tout ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et celles de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et en faveur de toute autre société ou personne. En tout état de cause, la Société ne peut effectuer aucune activité réglementée du secteur financier sans avoir obtenu l'autorisation requise.

3.3. La Société peut employer toutes les techniques et instruments nécessaires à la gestion efficace de ses investissements et à sa protection contre les risques de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.4. La Société peut effectuer toutes les opérations commerciales, financières ou industrielles et toutes les transactions concernant des biens immobiliers ou mobiliers qui, directement ou indirectement, favorisent ou se rapportent à son objet social.

Art. 4. Durée

4.1. La Société est constituée pour une durée indéterminée.

4.2. La Société ne sera pas dissoute en raison du décès, de la suspension des droits civils, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs actionnaires.

II. Capital - Actions

Art. 5. Capital

5.1 Le capital social émis de la Société est fixé à un million cinq cent mille euros (EUR 1.500.000,-) divisé en cinq cent mille (500.000) actions de classe A (les Actions de Classe A), et un million (1.000.000) d'actions ordinaires (les Actions Ordinaires) chaque action ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-), toutes souscrites et entièrement libérées (désignées collectivement comme les Actions). Les détenteurs d'Actions de Classe A sont désignés comme les Actionnaires de Classe A. Les détenteurs d'Actions Ordinaires sont désignés comme les Actionnaires Ordinaires. Les détenteurs d'Actions de Classe A et d'Actions Ordinaires sont désignés conjointement comme les Actionnaires.

5.2 Le capital social autorisé est fixé à deux millions d'euros (EUR 2.000.000,-) divisé en deux millions (2.000.000) d'Actions de Classe A, d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune.

Le Conseil est autorisé, à tout moment avant le 31 décembre 2012, à augmenter, à une ou plusieurs reprises, le capital social souscrit, dans les limites du capital social autorisé, par l'émission, en une ou plusieurs tranches, d'Actions de Classe A jusqu'au no. 2.000.000 (deux millions), d'une valeur nominale de EUR 1,- (un euro) chacune, qui seront souscrites à un prix par Action de Classe A de EUR 8,- (huit euros), soit EUR 1,- (un euro) en valeur nominale et EUR 7,- (sept euros) en prime, pour un montant total de EUR 16.000.000,- (seize millions d'euros). Les Actions de Classe A nouvellement émises seront réservées à la souscription des Actionnaires de Classe A détenant des Actions de Classe A au moment où la Société a été constituée tant que ces Actionnaires de Classe A restent actionnaires de la Société ou à leurs Cessionnaires Autorisés tels que définis à l'article 7.1 ci-après, au pro rata du pourcentage d'Actions de Classe A détenues par l'Actionnaire de Classe A concerné au moment de la constitution.

Les droits de préemption seront exclus pour les Actionnaires Ordinaires et limités au seul bénéfice des Actionnaires de Classe A, au pro rata du pourcentage d'Actions de Classe A détenues par les Actionnaires de Classe A concernés au moment de la constitution de la Société, conformément aux dispositions prévues à cet article et tant que ces Actionnaires de Classe A restent actionnaires de la Société.

Le Conseil est également autorisé à convertir n'importe quelle Action de Classe A en Action Ordinaire sur réception d'un avis envoyé par un Actionnaire de Classe A qui demande la conversion de ses Actions de Classe A en Actions Ordinaires, effectué conformément aux dispositions fixées à l'article 16 des Statuts. Pour donner effet à la conversion, le Conseil est dûment autorisé à modifier le registre des Actions de la Société. Le Conseil peut aussi porter à l'ordre du jour de la prochaine Assemblée Générale une résolution pour approuver la refonte des Statuts, préparée par le Conseil.

Les résolutions du Conseil concernant l'augmentation du capital social souscrit et la conversion d'Actions de Classe A en Actions Ordinaires en vertu de cet article 5.2 seront adoptées aux majorités fixées à l'article 8.4 ci-dessous.

Au cas où un Actionnaire de Classe A ne souscrit pas ou ne souscrit qu'une partie des Actions de Classe A nouvellement émises qui lui sont réservées, l'autre Actionnaire de Classe A aura le droit de souscrire le reste des Actions de Classe A nouvellement émises.

Ce montant augmenté du capital peut être souscrit et émis sous la forme d'Actions de Classe A au prix fixé ci-dessus, à libérer en espèces ou contre des créances à l'encontre de la Société reconnues, actuelles et immédiatement applicables. Le Conseil est particulièrement autorisé à procéder à ces émissions sans réserver un droit préférentiel de souscription aux actions à émettre aux actionnaires alors existants. Le Conseil peut déléguer à tout administrateur ou agent dûment habilité de la Société, ou toute autre personne dûment autorisée, les fonctions d'accepter les souscriptions et de recevoir les règlements pour les actions représentant une partie des ou tous les montants augmentés du capital. Après chaque augmentation du capital social souscrit réalisée sous la forme juridiquement requise par le Conseil, le présent article sera ajusté en conséquence.

5.3 Le capital social de la Société peut être augmenté ou réduit par l'annulation d'Actions, en ce compris l'annulation d'une ou plusieurs classes entières d'actions, par le rachat et l'annulation de toutes les Actions en circulation dans cette ou ces classes à une ou plusieurs reprises et en vertu d'une résolution de l'Assemblée Générale agissant selon les majorités fixées à l'article 10.3(ix).

5.4 En cas d'une réduction du capital social par le rachat et l'annulation d'une classe d'Actions, cette classe d'Actions donne droit à leurs détenteurs au prorata de leur actionariat dans cette classe au Montant Disponible (avec la limitation toutefois au montant total d'annulation tel que fixé par l'Assemblée Générale) et les détenteurs des actions de la classe d'actions rachetée et annulée recevront de la Société un montant égal à la valeur d'annulation par action pour chaque action de la classe concernée et annulée qu'ils détiennent. 5.5. A La valeur d'annulation par action sera calculée en divisant le montant total d'annulation par le nombre d'actions en circulation dans la classe d'actions à racheter et à annuler.

5.5. B Le montant total d'annulation sera le montant fixé par le Conseil et approuvé par l'Assemblée Générale sur base des comptes intermédiaires concernés. Le montant total d'annulation pour chacune des Actions Ordinaires et des Actions de Classe A sera le Montant Disponible de la classe concernée au moment de l'annulation de la classe concernée sauf décision contraire de l'Assemblée Générale adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts à condition toutefois que le montant total d'annulation ne soit jamais plus élevé que ce Montant Disponible.

Au moment du rachat et de l'annulation des actions de la classe concernée, la valeur d'annulation par Action deviendra due et exigible par la Société.

Art. 6 Actions

6.1. Les Actions sont et resteront des actions nominatives.

6.2. Un registre des Actions est conservé au siège social de la Société et peut être consulté à la demande de chaque actionnaire.

6.3. Une Cession d'Actions s'effectue par l'inscription dans le registre des Actions, d'une déclaration de cession, dûment datée et signée par le cédant et le cessionnaire ou par leurs représentants habilités et suivant une notification à la Société ou l'accord par celle-ci conformément à l'article 1690 du Code Civil et l'article 40 de la Loi. La Société peut également accepter comme preuve de Cession d'Actions d'autres documents attestant le contrat conclu entre le cédant et le cessionnaire.

6.4 Les Actions sont indivisibles et la Société ne reconnaît qu'un (1) seul propriétaire par Action.

6.5 La Société peut racheter ses propres Actions dans les limites fixées par la Loi et conformément aux présents Statuts et en particulier à l'article 7.9.

Art. 7. Cession d'Actions

7.1 Cession Autorisée

Les règles suivantes concernant la Cession d'Actions (en ce compris le blocage, le droit de premier refus et le droit de sortie conjointe) ne s'appliqueront pas aux:

- Cessions d'Actions par un Actionnaire de Classe A à l'un de ses Affiliés (qui comprendra dans un souci de clarté les fonds d'investissement gérés par la même société de gestion qui dirige l'Actionnaire de Classe A). L'Actionnaire cédant doit informer tous les autres Actionnaires quatorze (14) jours avant la réalisation de cette cession autorisée.

- Cessions par un détenteur ou bénéficiaire économique des Actions (qui comprendra dans un souci de clarté les Actions Ordinaires détenues par cet Actionnaire) qui est un fonds d'investissement ou par sa fiduciaire, son dépositaire ou mandataire (i) à toute fiduciaire, tout mandataire ou dépositaire ou un Affilié de ceux-ci pour ce fonds d'investissement et vice versa, ou à la liquidation du fonds d'investissement à tout associé; et (ii) à tout autre fonds d'investissement ou Affilié de celui-ci, ou sa fiduciaire, son mandataire ou dépositaire, géré ou conseillé par le même administrateur ou conseiller que ce fonds;

- Cessions qui surviennent en vertu des dispositions des présents Statuts;

- Cessions par un Actionnaire Ordinaire au: (i) conjoint ou le père, grand-père, enfant ou petits-enfants de cet Actionnaire Ordinaire; (ii) en cas de décès d'un Actionnaire Ordinaire, à son conjoint ou héritiers légaux.

La ou les Personnes acquéreuses en vertu de cet Article 7.1 est/sont désignée(s) ci-après comme le "Cessionnaire Autorisé".

En cas de Cession par un Actionnaire de Classe A conformément au paragraphe ci-dessus, si les Affiliés ayant acquis les Actions cessent d'être Affilié, l'Actionnaire de Classe A cessionnaire rachètera les Actions de Classe A de cet ancien Affilié.

Si, en vertu d'une Cession Autorisée, un Actionnaire cède ses Actions à plusieurs Personnes, ces Personnes doivent désigner un représentant pour ces Actions pour toutes les questions se rapportant à l'actionnariat (en ce compris les droits de vote et la vente de ces Actions).

7.2 Blocage - Droit de Premier Refus - Droits de Prémption

Sans préjudice du paragraphe 7.1 ci-dessus jusqu'au [15 mars 2013], ni la propriété ni la propriété bénéficiaire ou tous droits sur les Actions ne seront Cédés à des tiers (en ce compris les Actionnaires) ni aucun Actionnaire ne cédera ses Actions de quelque manière que ce soit sans l'accord écrit préalable des Actionnaires de la Classe A représentant au moins 67% (soixante-sept pour cent) de toutes les Actions de Classe A.

Sans préjudice du droit de premier refus déterminé ci-dessous au présent Article 7.2, le blocage prévu ci-dessus ne s'appliquera pas aux Cessions d'Actions Ordinaires conformément à l'exercice du Droit de Sortie Conjointe ou du Droit d'Obligation de Sortie Conjointe prévus aux Articles 7.3 et 7.6 ci-dessous ou conformément à l'exercice du Droit d'Option d'Achat et de la Deuxième Option d'Achat selon l'article 7.4 ci-dessous, dont l'exercice sera également permis avant la date d'expiration de la durée de cinq ans susmentionnée.

Si un Actionnaire ("Vendeur") souhaite céder toutes ou une partie de ses Actions à une Personne (en ce compris un autre Actionnaire) ("Acheteur"), ce Vendeur proposera au préalable ses Actions en premier lieu aux Actionnaires de Classe A et en second lieu aux Actionnaires Ordinaires (ensemble les "Autres Actionnaires") conformément aux dispositions suivantes.

Le Vendeur doit tout d'abord envoyer à chaque Autre Actionnaire et à la Société un avis écrit ("Avis"), qui mentionnera (i) le nombre et le type d'Actions proposées à la Cession (les "Actions Proposées"), (ii) le prix par Action proposé par l'Acheteur (le "Prix de Vente"), (iii) le nom et l'adresse de l'Acheteur, et (iv) les autres modalités proposées par l'Acheteur. De plus, si l'Acheteur est une entité juridique privée, le Vendeur communiquera aux Autres Actionnaires l'identité de l'actionnaire majoritaire ou le bénéficiaire économique majoritaire de l'Acheteur. Enfin, tout Avis sera signé par le Vendeur et aura la teneur suivante: "L'Actionnaire soussigné garantit par la présente pour autant qu'il sache que [nom de l'Acheteur] est une personne solvable, agissant de bonne foi, en son nom propre et non pas en tant que fiduciaire. De plus, l'Actionnaire soussigné garantit pour autant qu'il sache que le Prix de Vente est proposé de bonne foi par l'Acheteur et représente la rémunération totale proposée pour les Actions vendues".

Si la rémunération proposée par l'Acheteur pour les Actions Proposées n'est pas en espèces ou si la Cession doit s'effectuer sans contrepartie, alors le Prix de Vente sera censé être égal à la Valeur Marchande.

Chaque Actionnaire qui souhaite exercer son droit de premier refus ("Actionnaire Acheteur") adressera un avis ("Avis d'Approbation") au Vendeur (avec une copie à la Société) dans les quinze (15) Jours Ouvrables suivant la réception de l'Avis. Cet Avis d'Approbation indiquera le nombre d'Actions Proposées que l'Actionnaire Acheteur souhaite acheter. Les Actionnaires de Classe A en premier et dans la mesure où les Actionnaires de Classe A n'ont pas exercé leur droit de premier refus et proposé d'acheter toutes les Actions Proposées, les Actionnaires Ordinaires dans un délai de cinq (5) Jours Ouvrables dès réception de l'Avis indiquant le résultat de l'intérêt des Actionnaires de Classe A, seront autorisés à acheter leur proportion des Actions Proposées en fonction de leur actionnariat dans la Société.

Toutes Actions Proposées non attribuées aux Actionnaires de Classe A seront ensuite proposées aux Actionnaires Ordinaires qui indiqueront leur intention d'acheter plus que leur part proportionnellement à leur actionnariat. Dans un délai de 5 (cinq) Jours Ouvrables à compter de la réception des Avis d'Approbation dans les temps impartis, la Société informera l'Actionnaire Vendeur et tous les Actionnaires Acheteurs de l'issue de l'affectation des Actions Proposées parmi les Actionnaires Acheteurs. Les Actionnaires Acheteurs paieront leurs Actions attribuées, contre livraison, dans les cinq (5) Jours Ouvrables suivant la réception du résultat de l'attribution des Actions fixé par la Société.

Au cas où le droit de premier refus n'est pas exercé pour toutes les Actions Proposées, le Vendeur sera libre de vendre les Actions Offertes restantes à l'Acheteur au Prix de Vente ou à un prix plus élevé, dans un délai de trois (3) mois après la notification par la Société au Vendeur du résultat de l'affectation des Actions parmi l'Actionnaire Acheteur.

La cession d'Actions réalisée sans observer les dispositions prévues aux présentes, sera sans effet pour les Actionnaires et la Société; par conséquent, la Société et ses administrateurs n'inscriront pas dans le registre des actionnaires de la Société (ni dans le registre des obligataires) le nom de l'acheteur qui a acheté la propriété des (ou tout autre droit sur) Actions (en ce compris les options, garanties ou obligations convertibles en Actions) sans observer les dispositions exposées à cet Article 7, l'acheteur ne sera pas non plus autorisé à exercer le droit de vote ou à jouir d'autres droits inhérents aux Actions et aux droits d'option.

7.3 Droit de Sortie Conjointe

Chaque Actionnaire peut exiger de tout autre Actionnaire qui est Vendeur de vendre cette proportion de son actionnariat total qui est égale à la proportion de l'actionnariat total du Vendeur représentée par les Actions Proposées dans l'éventualité d'une conversion intégrale, aux conditions stipulées dans l'Avis à l'Acheteur désigné dans l'Avis. Ce droit sortie conjointe doit être exercé dans sa totalité et non pas partiellement, par écrit vis-à-vis du Vendeur, indiquant le nombre d'Actions qui seront comprises dans la vente (les Actions de Sortie Conjointe), dans un délai de vingt (20) Jours Ouvrables à compter de la réception de l'Avis renseignant une Cession.

Si l'Acheteur désigné dans l'Avis ne souhaite pas acheter toutes les Actions de Sortie Conjointe en plus des Actions Proposées, alors la vente des Actions Proposées pourra être conclue à condition que les Actions Proposées et les Actions de Sortie Conjointe par les Actionnaires participent à la vente au prorata entre eux, et de sorte que le nombre d'Actions

Proposées sera réduit en conséquence jusqu'à ce que le nombre total d'Actions à acquérir par l'Acheteur soit égal au total du nombre des Actions Proposées comprises dans l'Avis et, si applicable, toutes Actions supplémentaires que l'Acheteur a l'intention d'acquérir aux mêmes conditions.

7.4 Option d'Achat et Deuxième Option d'Achat

(A) Au cas où les Actions d'un Actionnaire sont soumises à des procédures d'exécution obligatoires (en ce compris mais sans limitation à la déclaration de faillite, la saisie, l'ouverture d'une procédure moratoire ou un contrat avec les créanciers principaux) les autres Actionnaires auront une option d'achat en vue d'acheter les Actions des Actionnaires concernés (l' "Option d'Achat").

L'Option d'Achat peut être exercée à la Valeur Marchande le jour où l'Option d'Achat a été déclenchée.

L'Option d'Achat doit être exercée dans un délai de trente (30) jours calendaires après que les Parties se sont mises d'accord sur la valeur de l'action ou après que le rapport d'un arbitre expert a été envoyé.

(B) Si un changement survient dans la structure de l'actionariat d'un Actionnaire Ordinaire qui est une personne morale, en ce compris Creabilis Biotech S.r.l., une société constituée selon les lois d'Italie et ayant (au moment de la constitution de la Société) son siège social à Turin (Italie) à Corso Vittorio Emanuele II, 12 et inscrite (au moment de la constitution de la Société) au Registre des Sociétés de Turin sous le numéro 08882940011 (l'"Actionnaire Ordinaire Moral") et, par conséquent, au cas où l'une des actions (ou autre titre de participation) de cet Actionnaire Ordinaire Moral est cédée (autre que en raison d'un décès et/ou parmi ses actionnaires et/ou à un Cessionnaire Autorisé) ou émise à une ou plusieurs Personnes, que ce soit en une transaction ou une série de transactions, les Actionnaires de Classe A auront une option d'achat en vue d'acheter, à la valeur nominale, toutes les Actions détenues par cet Actionnaire Ordinaire Moral (la "Deuxième Option d'Achat"), au prorata du nombre d'Actions de Classe A qu'ils détiennent et au cas où l'un des Actionnaires de Classe A n'exerce pas la Deuxième Option d'Achat, l'autre Actionnaire de Classe A sera autorisé à l'exercer également en tenant compte de la part de l'autre. A cette fin, la Société fera en sorte que le représentant légal de l'Actionnaire Ordinaire Moral informe la Société et les détenteurs d'Actions de Classe A du changement de son actionariat dans les plus brefs délais. La Deuxième Option d'Achat sera exercée dans un délai de trente (30) jours à compter de la réception de l'avis par la Société.

7.5 Bad Leaver

Au cas où une Cause de "Bad Leaver" survient, chacun des Actionnaires de Classe A peut choisir d'acheter toutes les Actions détenues par l'Actionnaire Ordinaire qui est un "Bad Leaver" à la valeur nominale, conformément aux procédures exposées ci-dessous.

Chacun des Actionnaires de Classe A peut choisir d'exercer son droit d'achat, au prorata du pourcentage des Actions de Classe A détenues par cet Actionnaire de Classe A (par ex. si cet Actionnaire de Classe A détient 65% (soixante-cinq pour cent) des Actions de Classe A émises par la Société au moment de l'Avis d'Exercice d'Option (tel que défini ci-dessous), ces Actionnaires de Classe A seront autorisés à acheter 65% (soixante-cinq pour cent) des Actions détenues par l'Actionnaire Ordinaire qui est un "Bad Leaver", conformément aux dispositions du "Bad Leaver", en adressant un avis écrit (l'"Avis d'Exercice d'Option" à l'Actionnaire ou aux Actionnaires Ordinaire(s), dans un délai de 30 (trente) Jours Ouvrables après que la Clause de "Bad Leaver" est portée à la connaissance de cet Actionnaire de Classe A.

La cession des Actions détenues par l'Actionnaire Ordinaire qui est un "Bad Leaver", en vertu de cet Article 7.5 aura lieu le cinquième (5) Jour Ouvrable suivant la remise de l'Avis d'Exercice d'Option. Si l'une des Actions concernées est détenue par des Cessionnaires Autorisés de l'Actionnaire Ordinaire qui est un "Bad Leaver", alors ces Actionnaires Ordinaires seront chargés d'obtenir la cession des Actions concernées par ces Cessionnaires Autorisés.

7.6 Obligation de Sortie Conjointe

Nonobstant la disposition de l'article 7.2 ci-dessus et à condition que (i) un Acheteur propose d'acheter d'un Actionnaire un nombre d'Actions qui représente, au total, plus de 50% (cinquante pour cent) du capital social de la Société (ainsi déterminant un changement de contrôle) et (ii) les Actionnaires de Classe A qui représentent au moins 67% (soixante-sept pour cent) de toutes les Actions de Classe A envoient un Avis renseignant leur intention de vendre toutes ou une partie de leurs Actions de la Société à ou aux Acheteur(s) offrant(s), les Actionnaires restants acceptent irrévocablement de céder un pourcentage (mais pas moins que ce pourcentage) de leurs Actions égal au pourcentage des Actions faisant l'objet de tout Avis des Actionnaires d'une Classe A donnée, par rapport au montant total des Actions détenues par cet ou ces Actionnaire(s) de Classe A. Par exemple, si les(s) Actionnaire(s) ont l'intention de vendre 80% de leurs Actions à un Acheteur, chaque autre Actionnaire vendra 80% (quatre-vingt pour cent) de ses Actions à cet Acheteur.

La vente des Actions par les autres Actionnaires sera effectuée selon les mêmes modalités que cette offre faite à l'Acheteur, en particulier au, mais sans limitation, prix indiqué dans l'Avis, étant entendu que les recettes de cette vente seront distribuées selon les Droits Préférentiels exposés à l'article 7.10.

Les règles de procédure à l'article 7.2 ci-dessus (droit de premier refus) s'appliqueront mutatis mutandis, cependant, le droit de premier refus ne s'appliquera pas en substance si le prix proposé par l'Acheteur est supérieur à vingt-cinq euros (EUR 25,-) par Action.

7.7 Nantissements et charges

Aucun nantissement ou autre charges sur les Actions ne sera accordé ou formé sans le consentement des Actionnaires représentant au moins 3/4 (trois-quarts) du capital social (à calculer sans tenir compte des Actions sur lesquelles le

nantissement ou la charge est à effectuer). Le consentement sera documenté par écrit ou par le procès-verbal d'une Assemblée Générale.

Tout nantissement ou charge sur les Actions réalisé sans observer les dispositions ci-dessus sera sans effet pour la Société; par conséquent, la Société et ses administrateurs n'inscriront pas dans le registre des actionnaires de la Société le nantissement ou la charge, le créancier gagiste ne sera pas non plus autorisé à exercer le droit de vote ou tous autres droits inhérents aux Actions nanties ou grevées.

7.8 Cotation et Inscription

Nonobstant la disposition de l'article 7.2 ci-dessus, les Actionnaires consentent à un blocage (interdiction de vendre des Actions) après une Première introduction en bourse ou une seconde introduction annoncée dans un délai de 6 (six) mois après le premier jour de cotation, pour la durée recommandée par le Conseil et acceptée par une décision des Actionnaires représentant au moins 67% (soixante-sept pour cent) des Actions de Classe A et ne dépassera pas 6 (six) mois à compter du premier jour de cotation.

Si la Société reçoit une demande écrite d'Actionnaires représentant au moins 67% (soixante-sept pour cent) des Actions de Classe A à ce que la Société réalise l'inscription selon la Loi Américaine de 1933 sur les titres enregistrables, alors la Société adressera un avis écrit de cette requête dans un délai de dix (10) Jours Ouvrables à compter de la réception de celle-ci, à tous les Actionnaires et utilisera, à ses propres frais, s'efforcera au point de vue commercial de réaliser cette inscription dès que possible et dans tous les cas dans un délai de soixante-quinze (75) jours à compter de la réception de cette requête. La Société peut reporter cette inscription jusqu'à six (6) mois si le Conseil le décide pour une raison valable. Les obligations de la Société prennent fin lorsqu'elle a effectuée deux inscriptions qui ont été proposées à tous les Actionnaires. Si (mais sans obligation aucune de le faire) la Société propose d'effectuer une inscription selon la Loi Américaine de 1933 en relation avec l'introduction en bourse de toutes Actions, la Société proposera à tous les Actionnaires de participer à cette inscription gratuitement. Pour toute introduction incluant une souscription d'Actions, la Société ne sera pas autorisée à inclure l'une des Actions de l'Actionnaire dans cette souscription à moins que cet Actionnaire accepte les conditions de la souscription convenue entre la Société et les souscripteurs qu'elle a sélectionnés, et uniquement pour cette quantité, le cas échéant, si d'après les souscripteurs, les facteurs de commercialisation le permettent.

7.9 Sortie

Au cas où, au 1 mars 2015, les Actions de la Société ne sont pas cotées sur un marché réglementé, les Actionnaires de Classe A auront le droit de vendre toutes ou une partie de leurs Actions de Classe A en les cédant à la Société, qui aura l'obligation d'acheter, à un prix par Action de Classe A égal à la Valeur Marchande et aux conditions déterminées à l'article 7.9.

Les Actionnaires de Classe A doivent en premier lieu envoyer à chaque Autre Actionnaire et à la Société un Avis écrit. Dans un délai de quinze (15) jours à compter de la réception de l'Avis, le Conseil convoquera une Assemblée Générale qui décidera (i) du rachat, par la Société, des Actions de Classe A, ou (ii) de la réduction du capital social souscrit aux conditions mentionnées à cet article 7.9, ou (iii) au cas où la Société n'a pas de réserves ou de bénéfices suffisants pour payer la Valeur Marchande pour les Actions de Classe A proposées au rachat ou à l'annulation, de la liquidation de la Société, dans chaque cas, par une résolution adoptée par au moins les deux tiers des voix exprimées et avec la majorité spéciale prévue au paragraphe 10.3(ix) ci-dessous. Dans un souci de clarté, tous les Actionnaires s'engagent à exercer leurs droits de vote à une telle Assemblée Générale pour donner effet à et mettre en œuvre cet article.

A ladite Assemblée Générale, tous les Actionnaires feront en sorte que la Société achète ces Actions de Classe A proposées au rachat jusqu'au maximum permis par les lois applicables, en tenant compte, entre autres, des Actions déjà détenues par la Société, le cas échéant.

Si les Actions de Classe A à racheter par la Société dépassent les limites prévues par l'article 49-2 de la Loi, et sous réserve de toutes les restrictions mentionnées à l'article 49-3 de la Loi, le Conseil proposera aux Actionnaires Ordinaires, proportionnellement au nombre d'Actions Ordinaires qu'ils détiennent, d'acheter les Actions de Classe A proposées au rachat.

Ce droit sera exercé par les Actionnaires Ordinaires dans les 30 jours suivant la communication de cette offre.

Au cas où le droit d'acheter les Actions de Classe A proposées au rachat n'est pas pleinement ou partiellement exercé, tous les Actionnaires feront en sorte que la Société décide rapidement du rachat des Actions de Classe A en plus, et procéder à leur annulation immédiate afin de réduire le capital social de la Société en conséquence. En outre, en cas de réduction du capital social, la Société règlera à l'Actionnaire de Classe A en question un montant pour chaque Action de Classe A annulée égal à sa Valeur Marchande. Si ce rachat et cette réduction de capital immédiate n'est pas réalisable en vertu de l'article 49-3 de la Loi, les Actionnaires décideront immédiatement de la liquidation de la Société.

7.10 Droits Préférentiels en cas de Liquidation

En cas de:

- liquidation volontaire ou involontaire de la Société;
- vente de tous les actifs ou de la majorité des actifs de la Société (que ce soit au moyen d'une unique transaction ou d'une série de transactions liées soit à un seul acheteur ou à plusieurs acheteurs liés entre eux);

- fusion impliquant la Société, à l'exception de toute fusion par laquelle les Actionnaires de la Société immédiatement avant cette transaction détiennent, après cette transaction, au moins cinquante pour cent (50%) du capital social de la Société en circulation ou de la société survivante;

- changement de contrôle dans le capital social de la Société; ou

- une Introduction en Bourse à une bourse de renommée internationale générant 50 millions d'euros (cinquante millions) en produits bruts à une évaluation pré-monétaire de 200 millions d'euros minimum (deux cent millions),

les Actionnaires de Classe A auront le droit de percevoir, avec préférence sur toute autre classe d'Actions, un montant égal à une fois le Prix d'Emission payé ou engagé pour chaque Action de Classe A plus un intérêt égal à 8% (composé par an), moins les dividendes payés à ces Actionnaires de Classe A pour leurs Actions de Classe A.

Ensuite, les Actions Ordinaires et les Actions de Classe A recevront leur part au prorata de toutes recettes restantes dans l'éventualité d'une conversion intégrale.

En cas de dissolution de la Société, les droits préférentiels ci-dessus s'appliqueront au montant total du boni de liquidation à distribuer aux Actionnaires (en ce compris toute distribution du capital social et les réserves) et en cas de fusion les droits préférentiels s'appliqueront mutatis mutandis aux titres reçus en échange des Actions.

Sans préjudice de ce qui précède, si l'Introduction en Bourse à une bourse qui n'est pas de renommée internationale générant 50 millions d'euros (cinquante millions) en produits bruts à une évaluation pré-monétaire de 200 millions d'euros minimum (deux cent millions) est effectuée, chaque Actionnaire de Classe A convertira ses Actions de Classe A en un nombre d'Actions Ordinaires (les fractions d'actions étant ignorées), de telle sorte que la proportion d'actions détenues par cet actionnaire par rapport au nombre total d'actions émises par la Société soit égale à la proportion des produits que l'Actionnaire A aurait pu percevoir à l'occasion d'une Cession des Actions de la Société à cette date, par rapport à l'évaluation pré-monétaire (i.e. pre-IPO) de la Société.

III. Gestion - Représentation

Art. 8. Conseil d'administration

8.1 Composition du conseil d'administration

(i) La Société est administrée par un conseil d'administration (le Conseil) composé de trois (3) ou cinq (5) membres, qui ne sont pas nécessairement Actionnaires.

(ii) L'Assemblée Générale nomme l'administrateur ou les administrateurs conformément aux règles définies à l'article 10.2 et détermine leur nombre, rémunération et la durée de leur mandat. Les administrateurs ne peuvent pas être nommés pour plus de six (6) ans et sont rééligibles.

(iii) Les administrateurs peuvent être révoqués à tout moment (avec ou sans motif) par une résolution de l'Assemblée Générale.

(iv) Si une entité juridique est nommée administrateur, elle doit désigner un représentant permanent qui la représente dans ses fonctions d'administrateur. Le représentant permanent est soumis aux mêmes règles et assume les mêmes responsabilités que s'il avait exercé ses fonctions en son nom et pour son propre compte, sans préjudice de la responsabilité conjointe et solidaire de l'entité juridique qu'il représente.

(v) Si le représentant permanent est incapable d'assumer ses fonctions, l'entité juridique doit immédiatement nommer un autre représentant permanent.

(vi) Si un poste d'administrateur est vacant, la majorité des administrateurs restants peuvent pourvoir au poste vacant temporairement jusqu'à ce que la prochaine Assemblée Générale procède à la nomination définitive.

8.2. Pouvoirs du conseil d'administration

(i) Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou par les présents Statuts aux Actionnaires sont de la compétence du Conseil, qui aura tous les pouvoirs pour accomplir et approuver tous les actes et opérations conformes à l'objet social de la Société.

(ii) Des pouvoirs spéciaux et limités pour des tâches spécifiques peuvent être délégués à un ou plusieurs agents par le Conseil.

(iii) Avec le vote affirmatif de 2 (deux) membres du Conseil proposés par les Actionnaires de Classe A en vertu de l'Article 10.2 (1)(i) ci-dessous, le Conseil peut nommer un Président Directeur Général ("PDG") et déléguer au PDG la gestion journalière et le pouvoir de représenter la Société à cet effet.

(iv) Le Conseil aura les pouvoirs qui lui sont conférés par la loi, en particulier mais sans limitation, par les articles 50 à 60 bis de la Loi et par les présents Statuts, et sera autorisé à prendre des décisions sur toutes les questions sauf celles qui par la loi ou en vertu des dispositions des présents Statuts peuvent être exclusivement réglées par l'assemblée des Actionnaires.

8.3. Procédure

(i) Le Conseil doit nommer un président parmi ses membres et peut désigner un secrétaire, administrateur ou non, qui sera chargé de la tenue des procès-verbaux des réunions du Conseil et des Assemblées Générales. Si le Conseil est composé de cinq (5) membres, le président sera le membre indépendant du Conseil nommé par l'Assemblée Générale en vertu de l'Article 10.2(2)(i).

(ii) Le Conseil se réunit sur convocation du président ou de deux (2) administrateurs, au lieu indiqué dans la convocation qui est, en principe, au Luxembourg. Le Conseil tiendra au moins dix (10) réunions par an dont six (6) au moins en personne.

(iii) Une convocation écrite de toute réunion du Conseil d'administration sera donnée à tous les administrateurs au moins 24 (vingt-quatre) heures à l'avance, sauf en cas d'urgence, dont la nature et les circonstances sont mentionnées dans la convocation à la réunion.

(iv) Aucune convocation n'est nécessaire si tous les membres du Conseil sont présents ou représentés à la réunion et s'ils déclarent avoir parfaite connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Un administrateur peut également renoncer à une convocation, que ce soit avant ou à une réunion. Des convocations écrites séparées ne sont pas exigées pour des réunions tenues à une heure et à un lieu prévus dans un calendrier préalablement adopté par le Conseil.

(v) Un administrateur peut accorder une procuration à tout autre administrateur afin d'être représenté à une réunion du Conseil.

(vi) Le Conseil ne peut délibérer et agir valablement que si une majorité de ses membres est présente ou représentée en ce compris un des administrateurs proposés par les Actionnaires de Classe A en vertu de l'article 10.2(1). Sans préjudice de l'article 8.4 ci-dessous, les décisions du Conseil sont valablement prises à la majorité des voix des administrateurs présents ou représentés. En cas d'égalité de voix, le président du Conseil n'aura pas de voix prépondérante. Les résolutions du Conseil sont consignées dans des procès-verbaux signés par le président ou tous les administrateurs présents ou représentés à la réunion ou par le secrétaire (le cas échéant).

(vii) Tout administrateur peut participer à toute réunion du Conseil par conférence téléphonique ou vidéoconférence ou par tout autre moyen de communication similaire, permettant à l'ensemble des personnes participant à la réunion de s'identifier, s'entendre, et se parler. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une participation en personne à une réunion dûment convoquée et tenue.

(viii) Les résolutions circulaires signées par tous les administrateurs sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées à une réunion du Conseil dûment convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

(ix) Tout administrateur ayant un intérêt contraire à celui de la Société dans une transaction effectuée autrement qu'à des conditions normales dans la gestion courante des affaires, doit en aviser le Conseil et faire inscrire sa déclaration dans le procès-verbal de la réunion. L'administrateur concerné ne prendra pas part à ces délibérations. Un rapport spécial concernant la(les) transaction(s) en question est soumis aux actionnaires avant tout vote, à la prochaine Assemblée Générale.

(x) Les membres du Conseil (en ce compris le Président et le PDG) n'auront pas droit à une compensation pour leurs services, sauf décision contraire de l'Assemblée Générale. La Société remboursera les débours raisonnables et dûment justifiés des membres du Conseil, engagés pour la gestion de l'activité de la Société (en ce compris les frais de déplacement et de communication).

(xi) Le Conseil peut créer des comités de conseil en interne, tels que par exemple, un comité d'audit interne, un comité de compensation, etc. Au moins un des membres du Conseil nommés par les Actionnaires de Classe A en vertu de l'Article 10.2(1)(i) des présents Statuts aura le droit d'être nommé à un des comités mentionnés ci-dessus.

8.4 Résolutions du Conseil et actes exigeant une Majorité Qualifiée du Conseil

(i) Les décisions sur les questions suivantes seront réservées à la compétence exclusive du Conseil et exigeront le vote affirmatif d'au moins un (1) des deux (2) membres du Conseil proposés par les Actionnaires de Classe A.

a) approuver ou modifier de façon significative le plan opérationnel, le budget annuel ou le plan d'activité;

b) approuver toute augmentation du capital social autorisé et/ou appeler à toute augmentation du capital social, et/ou toute conversion des Actions de Classe A en Actions Ordinaires effectuée conformément à l'article 5.2;

c) encourir des dépenses non prévues au budget supérieures à cinquante mille euros (EUR 50.000,-);

d) accepter des lignes de crédits, emprunts (de toute sorte) ou locations au-dessus de cinquante mille euros (EUR 50.000,-);

e) accepter de conclure une transaction avec une société qui contrôle, est contrôlée par ou est sous contrôle commun avec la Société;

f) conclure, permettre à une filiale de conclure, ou approuver tout contrat pour l'acquisition (ou la vente) d'une activité par achat (ou vente) d'actifs, achat (ou la vente) d'actions ou autrement, pour toute transaction évaluée à plus de cinquante mille euros (EUR 50.000,-) individuellement ou cent mille euros (EUR 100.000,-) au total au cours d'un exercice social;

g) adopter un plan d'option d'achat et accorder des options d'achat;

h) créer ou fermer une filiale;

i) toute cession ou permis des droits de propriété intellectuelle de la Société

j) nomination et révocation des administrateurs;

k) effectuer des modifications significatives à la compensation des administrateurs;

l) conclure ou accepter de conclure des contrats ou transactions avec des parties liées aux Actionnaires Ordinaires tel que défini au Standard Comptable International 24 (International Accounting Standard 24);

m) décisions d'exercer le droit de vote à l'assemblée des actionnaires d'une Filiale convoquée pour décider de la nomination, compensation ou révocation des administrateurs et réviseurs (le cas échéant) de la Filiale en question;

n) décisions d'exercer le droit de vote à l'assemblée des actionnaires d'une Filiale pour les points listés aux paragraphes (a) à (q) de l'Article 10.3 (vii) et 10.3(ix) si applicable, mutatis mutandis, à la Filiale en question.

Pour tous les autres points, le Conseil adoptera des résolutions conformément à l'article 8.3(vi).

8.5 Représentation

La Société est engagée vis-à-vis des tiers par la signature conjointe ou individuelle de tout administrateur (tous administrateurs) ou toutes autres personnes à qui des pouvoirs de signature spéciaux ont été délégués conformément à l'article 8.2 des Statuts.

Art. 9. Responsabilité des administrateurs.

Les administrateurs ne contractent à raison de leur fonction aucune obligation personnelle concernant les engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont pris en conformité avec les Statuts et la Loi.

IV. Actionnaire(s)

Art. 10. Assemblées Générales des Actionnaires

10.1. Pouvoirs et droits de vote

(i) Les résolutions des actionnaires sont adoptées en Assemblées Générales. L'Assemblée Générale a les pouvoirs les plus étendus pour adopter ou ratifier tous les actes et opérations conformes à l'objet social.

(ii) Chaque action donne droit à un (1) vote.

(iii) Les Actionnaires de Classe A ont les droits financiers et à l'information améliorés suivants:

- recevoir les états financiers audités dans les 90 (quatre-vingt-dix) jours suivant la fin de l'année;
- recevoir les états financiers mensuels non audités dans les 15 (quinze) jours suivant la fin du mois;
- recevoir les états financiers trimestriels non audités, avec une comparaison par rapport au budget ainsi que les prévisions annuelles dans les 30 (trente) jours suivant la fin du trimestre;
- recevoir le rapport de recherche et développement trimestriel sur les perspectives significatives de développement, dans les 30 (trente) jours suivant la fin du trimestre;

recevoir le budget annuel et le plan d'exploitation pas plus tard que 30 (trente) jours avant le commencement de chaque exercice social, étant entendu que le format du budget et des renseignements annexes seront précisés par le Conseil.

10.2. Nomination des administrateurs par l'Assemblée Générale

(1) Si le Conseil est composé de 3 (trois) membres, il y aura deux (2) administrateurs de classe A (les Administrateurs de Classe A) et un (1) administrateur de classe B (l'Administrateur de Classe B) nommés par l'Assemblée Générale sur base du mécanisme de liste de vote conformément aux dispositions suivantes. Chaque Actionnaire aura le droit de soumettre, également par le biais d'un tiers ou d'une fiduciaire, une (et seulement une) liste de candidats susceptibles à être élu administrateurs de la Société. Les deux Administrateurs de Classe A seront sélectionnés parmi les candidats de chaque liste proposée par les Actionnaires de Classe A et l'Assemblée Générale nommera les deux candidats qui ont reçu le plus grand nombre de votes à l'Assemblée Générale (de sorte que les Actionnaires de Classe A seront représentés par deux administrateurs au Conseil). L'Administrateur de Classe B, sera, de la même façon, sélectionné parmi les candidats de la ou des listes proposée(s) par les Actionnaires Ordinaires et l'Assemblée Générale nommera le candidat qui a reçu le plus grand nombre de votes à l'Assemblée Générale. De plus, si les Actionnaires de Classe A (ou actionnaires Ordinaires, le cas échéant) décident de ne soumettre qu'une liste de candidats, l'Assemblée Générale nommera administrateurs de la Société les deux administrateurs (en ce qui concerne les Actionnaires de Classe A) et/ou l'administrateur (en ce qui concerne les Actionnaires Ordinaires) qui recevront le plus grand nombre de votes.

(2) Si le Conseil est composé de 5 (cinq) membres, en plus des dispositions du paragraphe (1) ci-dessus ce qui suit s'appliquera:

(i) le quatrième élément du Conseil sera nommé par l'Assemblée Générale à la majorité des votes, parmi un groupe d'experts dans ce domaine. Ce membre du Conseil sera désigné comme administrateur indépendant (au sens où il ne traitera pas avec, ni n'aura traité avec, ni indirectement avec la société ou de sujets liés à la société, les relations qui faussent actuellement son libre arbitre);

(ii) le cinquième élément du Conseil sera nommé avec l'accord unanime des Actionnaires ayant des droits de votes aux Assemblées Générales. Si les Actionnaires n'expriment pas un accord unanime concernant le cinquième élément du Conseil, le Conseil restera composé de 3 (trois) membres nommés en vertu des dispositions du paragraphe (1) ci-dessus.

Nonobstant les dispositions exposées aux paragraphes (1) et (2) précédents, l'ensemble du Conseil peut être nommé avec l'accord unanime des Actionnaires ayant des droits de vote aux Assemblées Générales.

(3) Chaque fois qu'un membre du Conseil met fin à son mandat, en raison d'une démission, révocation, décès ou autre raison, les autres administrateurs devront immédiatement convoquer une réunion afin de remplacer le membre manquant. Au cas où l'administrateur sortant était un des administrateurs proposés par les Actionnaires de Classe A en vertu du

paragraphe (1) ci-dessus, l'administrateur sortant sera remplacé par le deuxième candidat de la liste (soumise par les Actionnaires de Classe A) qui a reçu le deuxième plus grand nombre de votes à l'Assemblée Générale. Si l'administrateur sortant était un des administrateurs proposés par les Actionnaires Ordinaires en vertu du paragraphe (1) ci-dessus, son remplaçant sera le second candidat de la liste (soumise par les Actionnaires Ordinaires) qui a reçu le deuxième plus grand nombre de votes à l'Assemblée Générale. Le mandat du nouvel administrateur ainsi nommé expirera en même temps que ceux alors en fonction au moment de sa nomination.

10.3. Convocations, quorum, majorité et procédure de vote

(i) Les Assemblées Générales sont tenues au lieu et heure précisés dans les convocations.

(ii) Si tous les Actionnaires sont présents ou représentés et se considèrent eux-mêmes comme dûment convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'Assemblée Générale peut se tenir sans convocation préalable.

(iii) Un Actionnaire peut accorder une procuration écrite à une autre personne (actionnaire ou non) afin d'être représenté à une Assemblée Générale.

(iv) Chaque actionnaire peut participer à une Assemblée Générale par conférence téléphonique ou vidéoconférence ou par tout autre moyen de communication similaire, permettant à l'ensemble des personnes participant à l'assemblée de s'identifier, s'entendre et se parler. La participation à une assemblée par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à cette assemblée.

(v) Chaque actionnaire peut voter grâce aux formulaires de vote fournis par la Société. Les formulaires de vote renseignent la date et le lieu de l'assemblée, le texte des résolutions proposées ainsi que pour chaque résolution proposée, trois cases permettant aux actionnaires de voter en faveur, contre ou de s'abstenir de voter. Les formulaires de vote doivent être renvoyés par les Actionnaires au siège social. Seuls les formulaires de vote reçus avant l'Assemblée Générale sont pris en compte pour le calcul du quorum. Les formulaires de vote qui ne contiennent ni un vote (en faveur ou contre les résolutions proposées) ni une abstention sont nuls.

(vi) Sauf disposition prévue au paragraphe (ix) ci-dessous, les résolutions de l'Assemblée Générale sont adoptées à la majorité simple des voix exprimées indépendamment de la proportion du capital social représenté.

(vii) L'Assemblée Générale extraordinaire ne peut modifier les Statuts que si la moitié au moins du capital social est représentée et que l'ordre du jour indique les modifications statutaires proposées ainsi que le texte des modifications proposées de l'objet social ou de la forme de la Société. Si ce quorum n'est pas atteint, une seconde assemblée peut être convoquée par des annonces publiées deux fois, à quinze (15) jours d'intervalle au moins et quinze (15) jours avant l'assemblée au Mémorial, et dans deux journaux de Luxembourg. Cette convocation reproduit l'ordre du jour de l'Assemblée Générale et indique la date et l'issue de la précédente assemblée. La seconde assemblée délibère valablement quelle que soit la proportion du capital représentée. Aux deux Assemblées Générales, les résolutions doivent réunir les deux tiers au moins des voix exprimées ainsi que la majorité spéciale prévue au paragraphe (ix) ci-dessous.

(viii) Tout changement de nationalité de la Société et toute augmentation de l'engagement d'un actionnaire dans la Société requièrent l'accord unanime des actionnaires et obligataires (le cas échéant).

(ix) Les votes représentant au moins 67% (soixante-sept pour cent) des Actions de Classe A (et votes représentant au moins 67% (soixante-sept pour cent) de chaque classe d'actions au cas où les droits des actions d'une classe particulière sont affectés) sera exigé pour les décisions suivantes:

- a) altérer ou modifier les droits de priorité, privilèges ou droits des Actions de Classe A;
- b) autoriser ou émettre des Actions ou titres convertibles en Actions;
- c) autoriser ou désigner un titre de participation prioritaire à ou de parité avec toute série d'Actions de Classe A en circulation en ce qui concerne le rachat, préférence de liquidation, votes ou dividendes;
- d) racheter, acheter ou bien acquérir des Actions de la Société;
- e) déclarer ou payer un dividende ou faire toute autre distribution sur les Actions (en ce compris toute distribution de réserves);
- f) effectuer une fusion, consolidation, vente de tous ou substantiellement tous les actifs ou autre réorganisation de la Société (ou une Filiale) par laquelle le Contrôle de la Société (ou un Filiale) est Transféré;
- g) permettre la liquidation de la Société;
- h) adopter ou accorder des options en vertu d'un plan ou projet d'option d'achat d'actions;
- i) augmenter le nombre d'Actions réservé à l'émission en faveur des employés et consultants de la Société;
- j) modifier ou renoncer à toute disposition des Statuts de la Société sauf la nationalité de la Société et l'augmentation d'un engagement d'un actionnaire dans la Société;
- k) augmenter ou réduire la taille du Conseil;
- o) entreprendre une Introduction en Bourse;
- p) toute question affectant les Actions de Classe A ou les détenteurs d'Actions de Classe A;
- q) adopter des résolutions concernant toute variation du capital social.

Tous les Actionnaires acceptent que les réserves de prime de la Société créées par l'émission des Actions au-dessus de leur valeur nominale seront entièrement utilisées pour le financement et les dépenses futurs de la Société.

Art. 11. Actionnaire Unique

11.1 Lorsque le nombre d'actionnaires est réduit à un (1), l'actionnaire unique exerce tous les pouvoirs conférés par la Loi à l'Assemblée Générale.

11.2. Toute référence dans les Statuts à l'Assemblée Générale sera interprétée comme une référence à cet actionnaire unique.

11.3. Les résolutions de l'actionnaire unique sont consignées en procès-verbaux.

V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices - Contrôle

Art. 12. Exercice social et Approbation des comptes annuels

12.1. L'exercice social de la Société commence le premier (1^{er}) janvier et se terminera le trente et un (31) décembre de la même année.

12.2. Chaque année, le Conseil dresse le bilan et le compte de pertes et profits ainsi qu'un inventaire indiquant la valeur des actifs et passifs de la Société, avec une annexe résumant tous les engagements de la Société et les dettes des agents, administrateurs et commissaires aux comptes envers la Société.

12.3. Un mois avant la tenue de l'Assemblée Générale annuelle, le Conseil fournira les pièces justificatives et un rapport sur les opérations de la Société aux commissaires aux comptes de la Société qui prépareront alors un rapport exposant leurs propositions.

12.4. L'Assemblée Générale annuelle se tient au siège social de la Société ou à tout autre endroit dans la commune du siège social tel que précisé dans la convocation, le troisième vendredi de juin de chaque année à 10.00 heures du matin. Si ce jour n'est pas un jour ouvrable au Luxembourg, l'Assemblée Générale annuelle se tiendra le jour ouvrable suivant.

12.5. L'Assemblée Générale annuelle peut se tenir à l'étranger, si le Conseil considère de manière discrétionnaire que des circonstances exceptionnelles l'exigent.

Art. 13. Commissaires aux comptes / Réviseurs d'entreprises

13.1. Les opérations de la Société seront contrôlées par un ou plusieurs commissaires aux comptes.

13.2. Les opérations de la Société sont contrôlées par un ou plusieurs réviseurs d'entreprises dans les cas prévus par la loi.

13.3. L'Assemblée Générale nomme les commissaires aux comptes / réviseurs d'entreprises et détermine leur nombre, leur rémunération et la durée de leur mandat qui ne peut pas dépasser trois (3) ans. Les commissaires aux comptes / réviseurs d'entreprises sont rééligibles.

Art. 14. Affectation des bénéfices

14.1. Du bénéfice net annuel de la Société, cinq pour cent (5%) sont affectés à la réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve légale aura atteint un montant égal à dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

14.2. L'Assemblée Générale décide de l'affectation du solde du bénéfice net annuel. Elle peut affecter ce solde au paiement d'un dividende, le verser sur un compte de réserve ou le reporter.

14.3. Des acomptes sur dividendes peuvent être distribués, à tout moment, aux conditions suivantes:

(i) des comptes intérimaires sont dressés par le Conseil;

(ii) ces comptes intérimaires indiquent que des bénéfices et autres réserves (en ce compris la prime d'émission) suffisants sont disponibles pour une distribution; étant entendu que le montant à distribuer ne peut dépasser le montant des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social dont les comptes annuels ont été approuvés, le cas échéant, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, et réduit par les pertes reportées et les sommes à affecter à la réserve légale;

(iii) la décision de distribuer des acomptes sur dividende est prise par le Conseil dans les deux (2) mois suivant la date des comptes intérimaires;

(iv) dans leur rapport au Conseil, les commissaires aux comptes ou les réviseurs d'entreprises doivent vérifier que les conditions ci-dessus sont remplies.

14.4. Chaque fois que la réunion délibère sur la distribution de dividendes, ces derniers devront être distribués entre les actionnaires de la manière suivante:

(i) jusqu'à ce que les Actionnaires de Classe A aient reçu un montant des dividendes pour chaque Action de Classe A détenue, égal au Prix d'Emission, plus un intérêt sur celui-ci à un taux de 8% par an, les Actionnaires de Classe A ont le droit de recevoir proportionnellement à leur participation quatre-vingt-dix-neuf pour cent (99%) des dividendes, et les Actionnaires Ordinaires ont le droit de recevoir un pour cent (1%) des dividendes au pro rata de leur actionariat; et

(ii) lorsque les Actionnaires de Classe A auront reçu un montant des dividendes pour chaque Action de Classe A, égal au Prix d'Emission, plus un intérêt sur celui-ci à un taux de 8%, les dividendes seront distribués parmi tous les Actionnaires au pro rata des Actions détenues (à la fois les Actions Ordinaires et les Actions de Classe A).

VI. Dissolution - Liquidation

Art. 15. Dissolution - Liquidation

15.1. La Société peut être dissoute à tout moment par une résolution de l'Assemblée Générale agissant selon les modalités requises pour la modification des Statuts. L'Assemblée Générale nomme un ou plusieurs liquidateurs, actionnaires ou non, pour effectuer la liquidation et détermine leur nombre, pouvoirs et rémunération. Sauf décision contraire de l'Assemblée Générale, les liquidateurs sont investis des pouvoirs les plus étendus pour la réalisation des actifs et le paiement des dettes de la Société.

15.2. Le boni de liquidation résultant de la réalisation des actifs et après paiement des dettes de la Société est distribué aux actionnaires conformément aux dispositions de l'Article 14 ci-dessus.

15.3. En cas de liquidation de la Société, les droits préférentiels ci-dessus s'appliqueront au montant total du boni de liquidation à distribuer aux Actionnaires (en ce compris toute distribution du capital social et des réserves) et en cas de fusion les droits préférentiels s'appliqueront mutatis mutandis aux titres reçus en échange des Actions.

VII. Conversion

Art. 16. Conversion

16.1 A tout moment, un Actionnaire de Classe A aura le droit de demander que toutes ou une partie de ses Actions de Classe A soient converties en Actions Ordinaires au rapport d'1 (une) Action Ordinaire pour chaque Action de Classe A pour laquelle la conversion a été demandée. Pour exercer le droit de conversion mentionné ci-dessus, l'Actionnaire de Classe A concerné avisera le Conseil par écrit. Dans les quinze (15) jours à compter de la réception dudit avis, le Conseil prendra une décision, dans le cadre de la délégation de pouvoir effectuée conformément à l'Article 5.2 ci-dessus, pour donner effet à la conversion des Actions de Classe A en Actions Ordinaires.

16.2 Les droits de préemption seront exclus pour tous les Actionnaires autres que l'Actionnaire/les Actionnaires de Classe A qui demande(nt) la conversion de ses/leurs Actions de Classe A en Actions Ordinaires.

16.3 Sans préjudice des articles 7.10 et 16.1 ci-dessus, toutes les Actions de Classe A seront automatiquement converties en un nombre égal d'Actions Ordinaires lors de l'accomplissement d'une introduction en bourse sur une bourse de renommée internationale générant 50 millions d'euros (cinquante millions) en produits bruts à une évaluation prémonétaire de 200 millions d'euros minimum (deux cent millions).

VIII. Disposition générale

17.1. Les convocations et communications, et respectivement les renonciations à celles-ci, sont faites, et les résolutions circulaires sont établies par écrit, télégramme, télécopie, e-mail ou tout autre moyen de communication électronique.

17.2. Les procurations sont accordées par tout moyen mentionné ci-dessus. Les procurations relatives aux réunions du Conseil peuvent également être données par un administrateur conformément aux conditions acceptées par le Conseil.

17.3. Les signatures peuvent être sous forme manuscrite ou électronique, à condition de satisfaire aux conditions légales pour être assimilées à des signatures manuscrites. Les signatures des résolutions circulaires sont apposées sur un original ou sur plusieurs copies du même document, qui, ensemble, constituent un seul et même document.

17.4. Pour tous les points non expressément prévus par les Statuts, il est fait référence à la Loi et, sous réserve des dispositions d'ordre public de la Loi, à tout accord conclu de temps à autre entre les actionnaires.

IX. Définitions

" **Affilié** " signifie, concernant une Personne, toute autre Personne qui contrôle directement ou indirectement, est contrôlée par ou sous contrôle commun avec cette Personne ou entité comprenant, sans limitation, tout actionnaire commandité, membre dirigeant, agent ou administrateur de cette Personne ou fonds en capital risque présent ou existant après qui est contrôlé par un ou plusieurs actionnaires commandités, membres dirigeants de, ou qui partage la même société de gestion avec cette Personne.

" **Montant Disponible** " signifie le montant total des bénéfices nets de la Société.

" **Cause de Bad Leaver** " signifie (i) commettre un crime impliquant une turpitude morale ou tout autre acte malhonnête ou frauduleux, ou commettre un acte avec l'intention de nuire de façon significative à l'activité de la Société ou de l'une de ses Filiales, (ii) enfreindre les engagements de non-concurrence fixés dans tout contrat qui peut être conclu entre els Actionnaires de temps à autre (iii) pour les Actionnaires Ordinaires qui sont soit membres du Conseil ou administrateurs uniques ou employés de la Société ou une de ses Filiales, commettre un acte ou à l'occasion d'un événement qui permettrait à la Société ou une de ses Filiales de mettre fin à la nomination de ce membre du Conseil, ou administrateur avec motif (révocation pour justes motifs ou la révocation immédiate de cet employé sans payer d'indemnité. L'expression "Bad Leaver" sera interprétée en conséquence.

" **Jours Ouvrables** " signifie les jours autres que le samedi ou le dimanche où les banques sont ouvertes à Luxembourg.

" **Contrôle** " (en ce compris la signification corrélatrice des termes "Contrôlé par" ou "sous contrôle commun avec"), utilisé pour une Personne, signifie (i) la détention ou la propriété à titre de bénéficiaire, directement ou indirectement (par un ou plusieurs intermédiaires) de titres de participation permettant à cette Personne d'exercer au total plus de 50% des droits de vote de cette Personne, ou (ii) le pouvoir de, directement ou indirectement, (A) nommer une majorité du

conseil d'administration (ou organe dirigeant équivalent) de cette Personne, ou (B) orienter ou provoquer l'orientation de la gestion et des politiques de ou en ce qui concerne cette Personne soit par la détention de titres, contrat ou d'une autre manière.

" **Valeur Marchande** " signifie la valeur d'une Action de l'avis impartial d'une banque d'investissement renommée ou autre expert appliquant une méthodologie d'évaluation généralement reconnue comme une pratique standard de marché en finance d'entreprises. La banque d'investissement ou autre expert seront nommés par le Conseil.

" **Introduction en Bourse Initiale** " signifie une offre de vente ou de souscription des Actions sur une bourse des valeurs réglementée.

" **Prix d'Emission** " signifie le montant de EUR 8.- (huit euros) ou le prix au comptant (prime incluse), si différent, payé par un Actionnaire de Classe A pour la souscription des Actions de Classe A en vertu de l'article 5.2 des Statuts. "Avis" aura la signification définie à l'article 7.2.

" **Personne** " signifie une personne physique, un partenariat, une société de capitaux, une association, une société par actions, un trust, une joint venture, un fond d'investissement, une organisation sans personnalité morale ou une entité gouvernementale (ou tout département, agence, subdivision politique de cette Personne).

" **Filiale** " signifie toute Personne directement ou indirectement Contrôlée par ou sous Contrôle Commun avec la Société.

" **Cession** " signifie toute cession ou disposition de tous les droits de propriété rattachés aux Actions ou une partie de ces droits, contre paiement ou gratuitement, sans tenir compte du terme juridique employé pour cette cession (vente, échange, apport ou règlement en nature, don, héritage, changement de régime matrimonial, fusion ou transactions similaires).

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence à la date du présent acte et s'achèvera le 31 décembre 2009. La première Assemblée Générale annuelle se tiendra le troisième vendredi du mois de juin 2009 à 10:00 heures.

Souscription et Libération

Luxcapital V S.à r.l., représentée comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à trois cent vingt-cinq mille (352.000) Actions de Classe A, sous forme nominative, d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune, et accepte de les libérer intégralement par un apport en nature de trois cent vingt-cinq mille (325.000) actions de classe A dans Creabilis Therapeutics S.p.A., une société dûment organisée et existant selon les lois d'Italie, ayant son siège social à Bioindustry Park del Canavese, Via Ribes 5, 10010 Colletterto- Giacosa (TO), Italie et immatriculée au Registre des Sociétés de Turin sous le numéro 08661490014 (ItalCo),

et

Neomed CT S.à r.l., représentée comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à cent soixante-quinze mille (175.000) Actions de Classe A, sous forme nominative, d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune, et accepte de les libérer intégralement par un apport en nature de cent soixante-quinze mille (175.000) actions de classe A d'ItalCo,

et

Creabilis Biotech S.à r.l., représentée comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à six cent cinquante mille (650.000) Actions Ordinaires sous forme nominative, d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune, et accepte de les libérer intégralement par un apport en nature de six cent cinquante mille (650.000) actions ordinaires d'ItalCo,

et

Mme Diana Nageroni, représentée comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à cinquante-quatre mille cinq cent quatre-vingt-trois (54.583) Actions Ordinaires sous forme nominative, d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune, et accepte de les libérer intégralement par un apport en nature de cinquante-quatre mille cinq cent quatre-vingt-trois (54.583) actions ordinaires d'ItalCo,

et

Mme Cecilia Luigia Fumero, représentée comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à trente-six mille trois cent quatre-vingt-neuf (36.389) Actions Ordinaires sous forme nominative, d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune, et accepte de les libérer intégralement par un apport en nature de trente-six mille trois cent quatre-vingt-neuf (36.389) actions ordinaires d'ItalCo,

et

M. Luigi Alessandro Fumero, représenté comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à trente-six mille trois cent quatre-vingt-neuf (36.389) Actions Ordinaires sous forme nominative, d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune, et accepte de les libérer intégralement par un apport en nature de trente-six mille trois cent quatre-vingt-neuf (36.389) actions ordinaires d'ItalCo,

et

Mme Alice Fumero, représentée comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à trente-six mille trois cent quatre-vingt-neuf (36.389) Actions Ordinaires sous forme nominative, d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune, et accepte

de les libérer intégralement par un apport en nature de trente-six mille trois cent quatre-vingt-neuf (36.389) actions ordinaires d'ItalCo,

et

M. Alfredo Boni, représenté comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à cent soixante-trois mille sept cent cinquante (163.750) Actions Ordinaires sous forme nominative, d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune, et accepte de les libérer intégralement par un apport en nature de soixante-trois mille sept cent cinquante (163.750) actions ordinaires d'ItalCo,

et

M. Federico Bussolino, représenté comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à sept mille cinq cents (7.500) Actions Ordinaires sous forme nominative, d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune, et accepte de les libérer intégralement par un apport en nature de sept mille cinq cents (7.500) actions ordinaires d'ItalCo,

et

Mme Bruna Passet, représentée comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à sept mille cinq cents (7.500) Actions Ordinaires sous forme nominative, d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune, et accepte de les libérer intégralement par un apport en nature de sept mille cinq cents (7.500) actions ordinaires d'ItalCo,

et

M. Silvio Traversa, représenté comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à sept mille cinq cents (7.500) Actions Ordinaires sous forme nominative, d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune, et accepte de les libérer intégralement par un apport en nature de sept mille cinq cents (7.500) actions ordinaires d'ItalCo,

La preuve de la propriété et la valeur des Actions a été apportée au notaire instrumentant par (i) un certificat de gestion émis par les Actionnaires et la gérance de la Société Italienne et (ii) un rapport d'un réviseur indépendant.

Exonération du droit d'apport

Dans la mesure où l'apport en nature a pour effet que la Société acquiert approximativement 100% (cent pour cent) du capital social d'ItalCo, une société constitués sous les lois d'Italie, Etat Membre de l'Union Européenne, la Société se réfère à l'article 4.2 de la loi du 29 décembre 1971 qui prévoit une exonération du droit d'apport.

Frais

Les frais, dépenses, honoraires ou charges de toute sorte, qui incombent à la Société du fait de sa constitution, s'élèvent approximativement à deux mille quatre cents euros (EUR 2.400,-).

Résolutions des actionnaires

Immédiatement après la constitution de la Société, les actionnaires de la Société, représentant l'intégralité du capital social souscrit ont pris les résolutions suivantes:

1. Les personnes suivantes sont nommées administrateurs A de la Société pour une durée de six (6) ans:

- Graziano Seghezzi, né à Premolo (BG), Italie. Le 8 février 1969, demeurant au 23, boulevard d'Argenson, Neuilly sur Seine, France, ressortissant italien

- Claudio Nessi, né à Locamo, Suisse, le 27 novembre 1968 demeurant à Genève (Suisse), au 12, rue Schaub, ressortissant suisse.

2. La personne suivante est nommée administrateur B pour une durée de six (6) ans:

- Alfredo Boni, administrateur, né à Candia Canavese (TO), Italie le 25 janvier 1943, demeurant professionnellement à 5, Via Ribes, I-10010 Colletterto Giacosa (TO).

3. PricewaterhouseCoopers, avec siège social à L-1471 Luxembourg, 400, route d'Esch, immatriculée sous le numéro RCS B 65.477, est nommée commissaire aux comptes de la Société pour une durée de trois (3) ans.

4. Le siège social de la Société est établi au 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la requête des parties comparantes, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française et qu'en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte ayant été faite aux mandataires des parties comparantes, ceux-ci l'ont signé avec le notaire instrumentant.

Signé: B. Charpentier et M. Schaeffer

Enregistré à Luxembourg AC, le 4 décembre 2008 LAC/2008/48895 Reçu douze euros Eur 12,-

Le receveur (signé): Francis SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial. Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 décembre 2008.

Martine SCHAEFFER.

Référence de publication: 2008155624/5770/1530.

(080184148) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 décembre 2008.

Pierre et Retraite S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4303 Esch-sur-Alzette, 4, rue des Remparts.

R.C.S. Luxembourg B 109.135.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 décembre 2008.

Martine SCHAEFFER

Notaire

Référence de publication: 2008155664/5770/12.

(080183979) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 décembre 2008.

Lima (Bradford) S.à. r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 500.000,00.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 109.222.

Extrait des résolutions prises par l'Actionnaire unique de la Société 19 novembre 2008

Il a été décidé que:

1. La démission de Mme Eileen Mary Haughey avec effet au 19 novembre 2008 en tant que gérante de la Société a été acceptée.

2. Mme Helen Amanda Woolrych Nash, (Adresse: Waterside House, 35 North Wharf Road, Londres W2 1NW, Grande Bretagne) a été nommé gérante de la Société en remplacement de Mme Eileen Mary Haughey avec effet au 19 novembre 2008.

3. La nouvelle gérante a été nommée pour un mandat d'une durée déterminée, jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2009.

4. La gérante aura les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pourra engager valablement par la signature conjointe de deux gérants.

Luxembourg, le 19 novembre 2008.

Peter Cassells

Gérant

Référence de publication: 2008155034/1127/24.

Enregistré à Luxembourg, le 28 novembre 2008, réf. LSO-CW10017. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080182314) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2008.

WPP Luxembourg Beta Three S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1720 Luxembourg, 6, rue Heinrich Heine.

R.C.S. Luxembourg B 106.207.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 décembre 2008.

Martine SCHAEFFER

Notaire

Référence de publication: 2008155661/5770/12.

(080184068) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 décembre 2008.

Consult T.T S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy.
R.C.S. Luxembourg B 123.819.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 décembre 2008.

Martine SCHAEFFER

Notaire

Référence de publication: 2008155663/5770/12.

(080183968) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 décembre 2008.

The Building Square S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1510 Luxembourg, 38, avenue de la Faïencerie.
R.C.S. Luxembourg B 139.193.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 décembre 2008.

Martine SCHAEFFER

Notaire

Référence de publication: 2008155666/5770/12.

(080183984) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 décembre 2008.

Abyrtos Equity S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R.C.S. Luxembourg B 126.870.

L'an deux mille huit, le quatre décembre.

Par-devant Nous, Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue une Assemblée Générale Extraordinaire de la société anonyme établie à Luxembourg sous la dénomination de "ABYRTOS EQUITY S.A.", R.C. Numéro B 126.870 ayant son siège social à Luxembourg au 18, rue de l'Eau, constituée par acte de Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, en date du 13 mars 2007, publié au Recueil Spécial des Sociétés et Associations du Mémorial C, Numéro 1145 du 13 juin 2007.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Marc KOEUNE, économiste, domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Madame Corinne PEYRON, employée privée, domiciliée professionnellement au 75, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

L'assemblée élit comme scrutateur Madame Isabel DIAS, employée privée, domiciliée professionnellement au 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

I.- Qu'il résulte d'une liste de présence dressée et certifiée par les membres du bureau que les trois cent dix (310) actions d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune, représentant l'intégralité du capital social de trente et un mille euros (EUR 31.000,-) sont dûment représentées à la présente assemblée qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, ci-après reproduits, tous les actionnaires représentés ayant accepté de se réunir sans convocations préalables.

Ladite liste de présence, portant les signatures des actionnaires tous représentés, restera annexée au présent procès-verbal ensemble avec les procurations pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

II.- Que l'ordre du jour de la présente Assemblée est conçu comme suit:

1. Réduction de la valeur nominale des actions de la Société de cent euros (EUR 100,-) à un euro (EUR 1,-), avec augmentation correspondante du nombre d'actions de trois cent dix (310) actions d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune à trente et un mille (31.000) actions d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune.

2. Augmentation du capital social à concurrence de deux millions cinq cent soixante-huit mille deux cent quatre-vingt-onze euros (EUR 2.568.291,-) pour le porter de son montant actuel de trente et un mille euros (EUR 31.000,-) représenté par trente et un mille (31.000) actions d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune, à deux millions cinq cent quatre-vingt-dix-neuf mille deux cent quatre-vingt-onze euros (EUR 2.599.291,-), avec émission correspondante de deux

millions cinq cent soixante-huit mille deux cent quatre-vingt-onze (2.568.291) actions nouvelles d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune.

3. Souscription et libération par un apport en nature.
4. Refonte de l'article 3 des statuts.
5. Divers.

L'Assemblée, après avoir approuvé l'exposé de Madame le Président et après s'être reconnue régulièrement constituée, a abordé l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, a pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée Générale décide de réduire la valeur nominale des actions de la Société de cent euros (EUR 100,-) à un euro (EUR 1,-), avec augmentation correspondante du nombre d'actions de trois cent dix (310) actions d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune à trente et un mille (31.000) actions d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune.

Les prédites trente et un mille (31.000) actions d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune, seront allouées par le conseil d'administration de la Société, à l'actionnaire unique de la Société.

Deuxième résolution

Le capital social de la Société est augmenté à concurrence de deux millions cinq cent soixante-huit mille deux cent quatre-vingt-onze euros (EUR 2.568.291,-) pour le porter de son montant actuel de trente et un mille euros (EUR 31.000,-) représenté par trente et un mille (31.000) actions d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune, à deux millions cinq cent quatre-vingt-dix-neuf mille deux cent quatre-vingt-onze euros (EUR 2.599.291,-), avec émission correspondante de deux millions cinq cent soixante-huit mille deux cent quatre-vingt-onze (2.568.291) actions nouvelles d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune.

Troisième résolution

Toutes les actions ont été souscrites par Monsieur Massimiliano VILLAROSA, entrepreneur, demeurant à Via Baldo degli Ubaldi, 143 sea, int. 18, p. 4, 00100 Roma, Italie.

Toutes les actions ont été entièrement libérées par Monsieur Massimiliano VILLAROSA, préqualifié, par l'apport en nature de la pleine-propriété des immeubles suivants:

Désignation

1) pleine propriété de l'immeuble faisant partie du bâtiment sis en Commune de Rome, Via Rosa Govona n° 12 et plus précisément:

- appartement sis au rez-de-chaussée de l'escalier B, portant le numéro interne un (1), composé d'une entrée, de deux chambres, cuisine, bain et zone de jardin confinant à un magasin, appartement interne 2 de l'escalier A et cage d'escalier, sauf autres.

Ladite partie immobilière est recensée dans le Cadastre des Bâtiments de la Commune de Rome sur la feuille 462, parcelle 156 sub. 18 Via Rosa Govona n° 12, étage T, escalier B, int. 1 z.c. 4, cat. A/3 cl. 3, pièces 4, R,C, € 723,04

2) pleine propriété de l'immeuble faisant partie du bâtiment sis en Commune de Rome Via Baldo degli Ubaldi n° 143 et plus précisément:

- appartement sis au quatrième étage portant le numéro interne 19 (dix-neuf) confinant à l'appartement interne 18, espace escalier, donnant sur la cour, sauf autres.

Ladite partie immobilière est recensée dans le Cadastre des Bâtiments de la Commune de Rome sur la feuille 379, parcelle 206 sub. 26 Via Baldo degli Ubaldi n° 143, étage 4, escalier A, int. 19 z.c. 4, cat. A/2 cl. 2, pièces 4, R,C, € 826,33

3) pleine propriété de l'immeuble faisant partie du bâtiment sis en Commune de Rome Via Baldo degli Ubaldi n° 143 et plus précisément:

- appartement sis au quatrième étage portant le numéro interne 18 (dix-huit) confinant à l'appartement interne 19, espace escalier, donnant sur la cour, sauf autres.

Ladite partie immobilière est recensée dans le Cadastre des Bâtiments de la Commune de Rome sur la feuille 379, parcelle 206 sub. 25 Via Baldo degli Ubaldi n° 143, étage 4, escalier A, int. 18 z.c. 4, cat. A/2 cl. 2 pièces 4, R,C, € 826,33

4) pleine propriété des immeubles faisant partie du bâtiment sis en Commune de Rome, Via Giovanni De Agostini n° 9 et plus précisément:

- appartement sis au deuxième étage de l'escalier A, portant le numéro interne 9 (neuf) composé d'une entrée, corridor, cuisine, deux chambres, salle de bain et débarras, confinant avec la cage d'escalier, appartement interne 10 escalier A et appartement interne 8 escalier B, sauf autres.

- Local de commerce sis au premier étage du sous-sol, portant le numéro 9A (neuf A) confinant au corridor d'entrée, pièce d'entrée, magasin 8A et corridor commun, sauf autres.

Lesdites parties immobilières sont recensées dans le Cadastre des Bâtiments de la Commune de Rome sur la feuille 627, parcelle 737 comme suit:

- sub. 510 Via Giovanni De Agostini n° 9, étage 2, escalier A, int. 9 z.c. 3, cat. A/3 cl. 3, pièces 4, R.C., € 671,39 (l'appartement)

- sub. 581 Via Giovanni De Agostini n° 9, étage S1, int. 9A z.c. 3, cat. C/2 cl. 3, mq 4,R.C., € 17,56 (le magasin)

5) pleine propriété de l'immeuble faisant partie du bâtiment sis en Commune de Rome Via Guglielmo Marconi n° 28 et plus précisément:

- appartement sis au quatrième étage portant le numéro interne 12 (douze) composé de 4,5 (quatre virgule cinq) pièces cadastrales, confinant à la cage d'escalier et palier d'ascenseur et donnant sur la Viale Guglielmo Marconi, sauf autres.

Ladite partie immobilière est recensée dans le Cadastre des Bâtiments de la Commune de Rome sur la feuille 792, parcelle 158 sub. 49 Viale Guglielmo Marconi n° 28, étage 4, int. 12 z.c. 4, cat. A/3 cl. 4 pièces 4,5 R,C, € 952,86

6) pleine propriété de l'immeuble faisant partie du bâtiment sis en Commune de Rome Via Tarquinio Collatino n° 16 (anciennement Via Valerio Fiacco snc) et plus précisément:

- appartement sis au sixième étage de l'escalier S, portant le numéro interne 14 (quatorze) composé d'une entrée, trois chambres, salle de bain, cuisine, débarras et trois balcons, confinant à la cage d'escalier et palier d'ascenseur et donnant sur la cour commune donnant sur la Via Tarquinio Collatino, sauf autres.

- Local de commerce sis au premier niveau souterrain, portant le numéro 14 (quatorze) confinant au magasin n° 13, terreplein et corridor d'accès, sauf autres.

Lesdites parties immobilières sont recensées dans le Cadastre des Bâtiments de la Commune de Rome sur la feuille 956, parcelle 154 sub. 30 Via Tarquinio Collatino n°16, étage 6-S1,escalier S, int. 14 z.c. 5, cat. A/3 cl. 4 pièces 5,5 R,C, € 1036,79

7) pleine propriété de l'immeuble sis en Commune de Meri (ME) et plus précisément:

- local à usage commercial faisant partie du bâtiment sis Via Nazionale (anciennement Via Dante) n 154, sis au rez-de-chaussée, composé d'une grande pièce, trois bureaux et dépendances, confinant avec la propriété I.S.M.A. e/ou ayant-cause et donnant sur la cour sur plusieurs côtés, sauf autres.

Ladite partie immobilière est recensée dans le Cadastre des Bâtiments de la Commune de Meri sur la feuille 1, parcelle 177 sub. 1 Via Nazionale n° 154, étage T, cat. C/1 cl. 4 Mq 400 R,C, € 13 923,68

8) pleine propriété de l'immeuble sis en Commune de Meri (ME) et plus précisément:

- local à usage commercial ayant un accès de Via Dante n 23 et Via Roma n° 2 composé de deux pièces et d'un espace sous l'escalier confinant avec détachement sur Via Dante, détachement sur Via Roma et détachement sur Via Mazzini, sauf autres.

Ladite partie immobilière est recensée dans le Cadastre des Bâtiments de la Commune de Meri sur la feuille 2, parcelle 110 sub. 1 Via Dante n° 23, étage T, cat. C/1 cl. 5 Mq 49 R,C, € 1 984,02;

9) pleine propriété de l'immeuble sis en Commune de Meri (ME) et plus précisément:

- unité immobilière sise Via Dante numéros 152 et 156 au coin de Via Tommaso Maimone, composé de locaux de dépôt au rez-de-chaussée avec une cour annexe, avec au total mq 3 400 (trois mille quatre cent) confinant avec détachement sur la Via Dante, détachement sur la Via Tommaso Maimone, propriété de Ruolo Antonio et/ou ayant-cause et propriété de Banca Popolare Santa Venera et/ou ayant-cause, sauf autres.

Ladite partie immobilière est recensée dans le Cadastre des Bâtiments de la Commune de Meri sur la feuille 1, parcelle 177 sub. 2 Via Nazionale, étage T, cat. C/2 cl. 4 Mq 1200 R,C, € 2 479,00

10) pleine propriété de l'immeuble faisant partie du bâtiment sis en Commune de Rome Via Fiume delle Perle n° 11 et plus précisément:

- appartement sis au septième étage de l'escalier B, portant le numéro interne 26 (vingt-six) composé de 5,5 (cinq virgule cinq) pièces cadastrales, confinant avec détachement sur la Via Fiume delle Perle, cage d'escalier et appartement interne 25, sauf autres.

- Emplacement pour voiture sis à l'entresol, portant le numéro 1/A (un/A) confinant avec la zone de manœuvre, emplacement numéro 2/A et terreplein, sauf autres

Lesdites parties immobilières sont recensées dans le Cadastre des Bâtiments de la Commune de Rome sur la feuille 863, parcelle 435 comme suit

- sub. 101 Via Fiume delle Perle, étage 7, escalier B, int. 26 z.c. 6, cat. A/2 cl. 7 pièces 5,5 R,C, € 1 050,99 (l'appartement)

- sub. 166 Via Fiume delle Perle, étage S1, int. 1A z.c. 6, cat. C/6 cl. 14 mq 12 R,C, € 65,69 (l'emplacement pour voiture)

11) pleine propriété des immeubles faisant partie du bâtiment sis en Commune de Rome Via Cherubino Malpeli n° 83 et plus précisément:

- appartement sis au deuxième étage de l'escalier H, portant le numéro interne 9 (neuf) composé de trois chambres et dépendances, confinant à la cage d'escalier, détachement sur la Via Cherubino Melpeli et appartement interne 8, sauf autres.

- Cave sis à l'entresol de l'escalier S (cadastralement escalier R) portant le numéro interne 20 (vingt), confinant au corridor d'accès, terreplein et magasin numéro 19, sauf autres

Lesdites parties immobilières sont recensées dans le Cadastre des Bâtiments de la Commune de Rome sur la feuille 1127, parcelle 1112 comme suit

- sub. 101 Viale Cherubino Malpeli, n° 83, étage 2, escalier H, int. 9 bâtiment D, z.c. 6, cat. A/2 cl. 5 pièces 5 R,C, € 697,22 (l'appartement)

- sub. 159 Viale Cherubino Malpeli, n° 153, étage S1, int. 20, escalier R, lot 10, bâtiment D, z.c. 6, cat. C/2 cl. 7 mq 2 R,C, € 5,22 (cave)

12) pleine propriété des immeubles faisant partie du bâtiment sis en Commune de Rome Via Baldo degli Ubaldi n° 143 et plus précisément:

- appartement sis au troisième étage de l'escalier B, portant le numéro interne 8 (huit) composé de deux chambres et dépendances, confinant à l'appartement interne 13 de l'escalier A, cage d'escalier et appartement interne 9 de l'escalier B, sauf autres.

- Cave sis à l'entresol de l'escalier B portant le numéro interne 8 (huit), confinant à la cave n° 7, corridor d'accès et local de garage, sauf autres

Lesdites parties immobilières sont recensées dans le Cadastre des Bâtiments de la Commune de Rome sur la feuille 379, parcelle 206 comme suit

- sub. 516 Via Baldo egli Ubaldi, n° 143, étage 3, escalier B, int. 8, z.c. 4, cat. A/2 cl. 2, pièces 4 R,C, € 826,33 (l'appartement)

- sub. 502 Via Baldo egli Ubaldi, n° 143, étage S1, escalier B, int. 8, z.c. 4, cat. C/2 cl. 5 mq 6 R,C, € 31,61 (cave)

13) pleine propriété des immeubles faisant partie du bâtiment sis à Barcellona Pozzo di Gotto, Via Roma n° 145 (coin Via Garibaldi) et plus précisément:

- appartement sis au premier étage composé de trois chambres et dépendances,

Lesdites parties immobilières sont recensées dans le Cadastre des Bâtiments de la Commune Barcellona Pozzo di Gotto sur la feuille 53, parcelle 31 comme suit

- sub. 11 Via Roma, n° 145, étage 1, cat. A/2 cl. 13, pièces 4, mq 88 R,C, € 413,17

14) pleine propriété des immeubles faisant partie du bâtiment sis à Cotronei Villaggio Palumbo, n° 57 et plus précisément:

- appartement portant le numéro interne 2 composé d'une entrée, séjours, cuisinette, débarra, salle de bain au rez-de-chaussée, trois pièces et salle de bain au premier étage, avec cour exclusive de mq 370 annexée

Lesdites parties immobilières sont recensées dans le NCEU du Catanzaro sous la parcelle 2578, feuille 3 comme suit

- parcelle n° 166, sub 2, cat. A/3 cl.1, pièces 6, RC € 325,37

Titre de propriété

La pleine-propriété des immeubles est parvenue à rapporteur, Monsieur Massimiliano VILLAROSA, préqualifié, aux termes des actes suivants:

Monsieur Villarosa Massimiliano apparaît être le propriétaire des immeubles susmentionnés sous les chiffres 1) à 12) suivant acte d'assignation du Notaire Fenoaltea de Idea Real Estate srl, acte du 15 juillet 2008, rep. N° 16196 et Recueil n° 9509.

Pour l'immeuble sous le chiffre 13) - immeuble sis à Barcellona Pozzo di Gotto, Via Roma n° 145 Monsieur Villarosa Massimiliano est devenu propriétaire suivant acte de vente du 1 février 2002, Notaire Biondo Sebastiano in Naso, répertoire n° 8029 et répertoire n° 1661.

Pour l'immeuble sous le chiffre 14) - immeuble sis à Cotronei, Villaggio Palumbo - Monsieur Villarosa est devenu propriétaire moyennant l'acte de vente du 30 novembre 1992, Notaire Lucio Gissona in Rende au répertoire 132919 et recueil n° 29567

Conditions de l'apport

La société à laquelle l'apport est destiné succède de plein droit dans la propriété des immeubles qui font l'objet des apports en succédant dans tous actes, contrats et conventions relatifs aux immeubles.

Les biens qui font l'objet de ces apports sont transmis dans l'état effectif dans lequel ils se trouvent, avec les servitudes actives et passives inhérentes, comme les accessions et appartenances.

L'apporteur déclare expressément que par les présentes il apporte et transfère personnellement la pleine propriété des immeubles ci-dessus décrits à la société ABYRTOS EQUITY S.A., ce dont il est pris acte, et il garantit que les présents apports sont libres de toutes inscriptions et transcriptions qui pourraient être préjudiciables, le tout conformément à l'expertise annexée aux présentes.

L'apporteur renonce à tout droit généralement quelconque donnant droit à une inscription hypothécaire légale qui pourrait naître du présent acte d'apport.

La Société ABYRTOS EQUITY SA déclare vouloir se charger personnellement des opérations et des formalités de transcription du présent acte en Italie et donne, à cet effet, tous pouvoirs à Monsieur Pietro BELGIGLIO, domicilié au 132, Via Trionfale, 00136 Roma, Italie, pour accomplir toutes les formalités d'enregistrement, de transcription ou de

quelque autre nature que ce soit, requises en Italie, afin de rendre l'apport de la pleine propriété de l'ensemble immobilier opposable à tous tiers.

Déclaration de l'apporteur

A cet égard, et aux fins de satisfaire aux exigences légales italiennes, rapporteur déclare expressément ce qui suit:

Aux fins des endossements auprès du cadastre et de la transcription de l'ensemble immobilier apporté, il est fait état ci-dessus d'une description détaillée des biens immobiliers dont la pleine-propriété est apportée à la société ABYRTOS EQUITY SA par le présent acte.

Aux termes de la loi italienne n° 151 du 19.05.1975, Monsieur VILLAROSA, préqualifié, déclare que les biens apportés sont bien sa propriété personnelle.

Evaluation - Expertise

Les immeubles ainsi apportés au capital de la Société ont fait l'objet d'un rapport d'estimation établi par l'ingénieur Francesco CECCARELLI, établi à Rome, lequel rapport a servi de base à l'expertise établie par le réviseur d'entreprises luxembourgeois.

Il résulte dudit rapport d'estimation que les immeubles ainsi apportés ont une valeur totale non inférieure à EUR 2.568.291,- (pleine propriété).

En conformité avec les articles 26-1 et 32-1 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, un rapport sur l'apport en nature en question a été dressé en date du 27 novembre 2008 par Audit & Compliance S.à.r.l., réviseur d'entreprises à Luxembourg, établie à L-8041 Strassen, 65, rue des Romains, lequel rapport, après signature ne varietur par les parties et le notaire instrumentaire, restera annexé au présent acte pour être enregistré en même temps.

Ce rapport conclut comme suit:

Conclusion

"Sans remettre en cause notre conclusion, nous attirons votre attention sur le fait que:

- le pair comptable par action de la Société calculé sur base de l'actif net de la Société tel qu'il ressort du bilan intérimaire au 12 novembre 2008 est significativement inférieur à la valeur nominale des actions à émettre;

- nous avons porté ces observations à l'attention de rapporteur et celui-ci nous a confirmé par écrit qu'il en mesure pleinement et en accepte toutes les conséquences;

- l'apporteur nous a en particulier confirmé par écrit qu'il accepte entre autres conséquences de ce qui précède celle de se voir recevoir un nombre d'actions ABYRTOS EQUITY S.A. qui pourrait être sous-estimé.

Sur base de nos diligences, aucun fait n'a été porté à notre attention qui nous laisse à penser que la valeur globale de l'Apport ne correspond pas au moins au nombre et à la valeur nominale des actions de ABYRTOS EQUITY S.A. à émettre en contrepartie."

Quatrième résolution

Suite aux résolutions qui précèdent, l'article 3 des statuts aura désormais la teneur suivante:

Art. 3. "Le capital social est fixé à deux millions cinq cent quatre-vingt-dix-neuf mille deux cent quatre-vingt-onze euros (EUR 2.599.291,-) divisé en deux millions cinq cent quatre-vingt-dix-neuf mille deux cent quatre-vingt-onze (2.599.291) actions d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune."

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, l'Assemblée s'est terminée.

Frais

Le montant des frais, coûts, honoraires et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société, situé aux résolutions prises à la présente assemblée, est estimé à quinze mille sept cents euros (EUR 15.700,-)

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ils ont signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: M. Koeune, C. Peyron, I. Dias et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 9 décembre 2008. LAC/2008/49505. Reçu douze mille huit cent quarante et un euros quarante-six cents. Eur 0,50% = 12.841,46

Le receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME délivrée à la demande de la prédite société, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 décembre 2008.

Martine SCHAEFFER.

Référence de publication: 2008155653/5770/250.

(080184152) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 décembre 2008.

ING PFCE Top Holdco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R.C.S. Luxembourg B 95.703.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 décembre 2008.

Martine SCHAEFFER

Notaire

Référence de publication: 2008155668/5770/12.

(080183988) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 décembre 2008.

FR Dolphin Lux Holdings S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 9, rue Sainte Zithe.
R.C.S. Luxembourg B 141.853.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} décembre 2008.

Martine SCHAEFFER

Notaire

Référence de publication: 2008155670/5770/13.

(080183899) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 décembre 2008.

Gores I SF Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 96.500,00.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R.C.S. Luxembourg B 136.852.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 novembre 2008.

Martine SCHAEFFER

Notaire

Référence de publication: 2008155674/5770/13.

(080183913) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 décembre 2008.

Financière Fastbooking Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 133.759.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 décembre 2008.

Martine SCHAEFFER

Notaire

Référence de publication: 2008155684/5770/12.

(080183817) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 décembre 2008.

Draka Finance S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 99.304.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 décembre 2008.

Martine SCHAEFFER

Notaire

Référence de publication: 2008155660/5770/12.

(080184056) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 décembre 2008.

Bâloise Vie Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8070 Bertrange, 23, rue du Puits Romain.

R.C.S. Luxembourg B 54.686.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 11 décembre 2008.

Tom METZLER

Notaire

Référence de publication: 2008155651/222/12.

(080184424) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 décembre 2008.

EFG Multi-Manager Fund Management Company S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 5, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 73.063.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle tenue le 24 novembre 2008 à 15h00 à Luxembourg

Résolution unique

L'Assemblée décide de réélire les administrateurs et le Réviseur d'Entreprises, jusqu'à la prochaine assemblée annuelle clôturant les comptes au 31 décembre 2008. Dès lors, la société se présente comme suit:

Conseil d'administration:

MM. William RAMSAY, 24, Quai du Seujet, CH-1211 Genève 2, Administrateur

Bassam Salem, 24, Quai du Seujet, CH-1211 Genève 2, Administrateur

Pierre Carras, 7-9 rue Dicks, L-4081 Esch/Alzette, Administrateur

Réviseur d'Entreprises:

PricewaterhouseCoopers sàrl, 400, route d'Esch, L-1014 Luxembourg

Luxembourg, le 24 novembre 2008.

Eurobank EFG Private Bank Luxembourg S.A.

Banque Domiciliataire

Signatures

Référence de publication: 2008155033/1210/23.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} décembre 2008, réf. LSO-CX00406. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080182308) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2008.

OTT&Co S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8308 Capellen, 38, Parc d'Activités Capellen.

R.C.S. Luxembourg B 46.918.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue au siège social en date du 7 novembre 2008

L'Assemblée Générale décide de reconduire le mandat de l'Administrateur-Délégué suivant jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale annuelle des Actionnaires appelée à statuer sur l'exercice social clos au 31 décembre 2010:

- Corinne OTT, demeurant au 12, rue Windsor, F-92200 Neuilly-Sur-Seine, en qualité d'administrateur-délégué;

L'Assemblée Générale décide de reconduire le mandat du commissaire suivant jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale annuelle des Actionnaires appelée à statuer sur l'exercice social clos au 31 décembre 2010:

- HRT Révision S.A., avec adresse au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg, en qualité de commissaire.

Par ailleurs, les adresses des administrateurs ci-après ont été modifiées:

- Corinne OTT a son adresse au 12, rue Windsor, F-92200 Neuilly-Sur-Seine;
- Jean-François OTT a son adresse au 12, rue Windsor, F-92200 Neuilly-Sur-Seine;
- Luc LEROI a son adresse professionnelle au 40, Parc d'Activités Capellen, L-8308 Capellen;
- Olivier LANSAC a son adresse professionnelle au 40, Parc d'Activités Capellen, L-8308 Capellen.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Capellen, le 10 novembre 2008.

Signature

Mandataire

Référence de publication: 2008155032/1273/25.

Enregistré à Luxembourg, le 20 novembre 2008, réf. LSO-CW06675. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080182300) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2008.

Begonia S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4149 Esch-sur-Alzette, 37, rue Romain Fandel.

R.C.S. Luxembourg B 140.642.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 11 décembre 2008.

Pour copie conforme

Pour la société

Jean SECKLER

Notaire

Référence de publication: 2008155715/231/14.

(080184415) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 décembre 2008.

Oxymore S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 94.490.

L'an deux mille huit, le vingt-sept novembre.

Par-devant Maître Paul DECKER, notaire de résidence à Luxembourg,

S'est réunie l'assemblée générale de la société anonyme OXYMORE S.A., ayant son siège social à L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la section B, numéro 94.490, constituée suivant acte reçu par Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 7 juillet 2003 publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 822 du 7 août 2003, et modifiée à plusieurs reprises et pour la dernière fois suivant acte reçu par Maître Paul DECKER, notaire alors de résidence à Luxembourg-Eich, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations, numéro 2753 du 29 novembre 2007.

L'assemblée est ouverte à 11.30 heures sous la présidence de Madame Anne LAUER, employée, demeurant professionnellement à Luxembourg,

qui désigne comme secrétaire Monsieur Max MAYER, employé, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Alexander KELLER, employé, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le Président de l'assemblée expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que le présent acte a pour

Ordre du jour:

1. Constat de l'existence d'un actionnaire unique, et modification des statuts de la Société en vue de permettre à celle-ci d'être administrée et représentée par un administrateur unique en cas d'existence d'un actionnaire unique conformément à la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée; et en conséquence modification du premier paragraphe de l'article 6; suppression du dernier paragraphe de l'article 7 et insertion d'un nouvel article 7.1 des statuts.

3. Changement de la date de clôture de l'exercice social et en conséquence modification de l'article 10 des statuts.

4. Acceptation des démissions des membres du conseil d'administration avec effet rétroactif au 3 novembre 2008.

5. Nomination d'un administrateur unique et fixation de ses pouvoirs.

6. Transfert du siège social vers L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté avec effet rétroactif au 3 novembre 2008.

7. Divers.

II.- Que la procuration de l'actionnaire unique représenté, après avoir été paraphée «ne varietur» restera annexée aux présentes par les membres du bureau.

III.- Que l'actionnaire unique, réunissant cent pour cent du capital social, peut décider valablement sur les éléments repris au point sub I .-

Qu'il résulte de la liste de présence que l'entièreté du capital social est représentée à la présente assemblée.

L'assemblée générale prend en conséquence sur demande de l'actionnaire unique les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale constate que l'intégralité du capital social est rassemblée entre les mains d'une seule personne, et l'actionnaire unique décide de permettre à la Société d'être administrée par un administrateur unique en cas d'existence d'un actionnaire unique et décide de modifier subséquemment le premier paragraphe de l'article 6, de supprimer le dernier paragraphe de l'article 7 et d'insérer un nouvel article 7.1. dans les statuts de la Société, lesquels articles auront dorénavant la teneur suivante:

« **Art. 6. (1^{er} paragraphe).** En cas de pluralité d'actionnaires, la Société est administrée par un conseil d'administration composé de trois (3) membres au moins, actionnaires ou non. Toutefois, en cas d'actionnaire unique, la Société pourra être administrée par un administrateur unique, qui ne doit pas nécessairement être l'actionnaire unique. L'administrateur unique dispose de l'ensemble des prérogatives qui sont dévolues au conseil d'administration. Lorsque, dans les présents statuts, il est fait référence au conseil d'administration, il y a lieu d'entendre «administrateur unique» ou «conseil d'administration», selon le cas.»

« **Art. 7.1.** En cas d'existence d'un administrateur unique, la société est valablement représentée et engagée en toutes circonstances par sa seule signature.

En cas d'existence d'un conseil d'administration la société est valablement représentée et engagée en toutes circonstances par la signature conjointe de deux administrateurs, ou par la signature d'un administrateur-délégué, sans préjudice des décisions à prendre quant à la signature sociale en cas de délégation de pouvoirs et mandats conférés par le conseil d'administration en vertu de l'article 7 des statuts.

La signature d'un seul administrateur sera toujours suffisante pour représenter valablement la société dans ses rapports avec les administrations publiques.»

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide de changer la date de clôture de l'exercice social du 30 septembre au 31 décembre et de modifier en conséquence l'article 10 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

« **Art. 10.** L'année sociale commence le premier janvier de chaque année et finit le 31 décembre de la même année.»

Disposition transitoire

L'exercice social qui a commencé en date du 1^{er} octobre 2007 sera prolongé au 31 décembre 2008.

Troisième résolution

L'assemblée générale accepte les démissions des trois administrateurs Monsieur Franco ANTAMORO, Monsieur Eric VANDERKERKEN et Monsieur Laurent GUIMARD, avec effet rétroactif au 3 novembre 2008.

Quatrième résolution

L'assemblée générale nomme pour une durée indéterminée aux fonctions d'administrateur-unique Monsieur Jean DE TRENTINIAN, homme d'affaire, né à Paris, le 19 décembre 1944 avec adresse résidentielle 33, rue de Graman, CH-1241 Puplingen (Genève) Suisse, lequel aura tous pouvoirs de représenter et d'engager la société par sa seule signature.

Cinquième résolution

L'assemblée générale transfère le siège avec effet rétroactif au 3 novembre 2008 vers L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance à été clôturée à 11.45 heures.

Frais

Les frais, dépenses et rémunérations quelconques, incombant à la Société et mis à sa charge en raison des présentes, s'élèvent approximativement à la somme de 1.000,- EUR.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée de tout ce qui précède à l'actionnaire unique, connu du notaire instrumentaire par leurs nom, prénoms, état et demeure, ces derniers ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: A. LAUER, M. MAYER, A. KELLER, P. DECKER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 3 décembre 2008. Relation: LAC/2008/48596. — Reçu € 12,- (douze Euros).

Le Releveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 décembre 2008.

Paul DECKER.

Référence de publication: 2008155728/206/89.

(080184337) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 décembre 2008.

S.C.I. Eurapple II, Société Civile Immobilière.

Siège social: L-5842 Hesperange, 1, Am Weichbaendchen.

R.C.S. Luxembourg E 606.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 11 décembre 2008.

Tom METZLER

Notaire

Référence de publication: 2008155727/222/12.

(080184450) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 décembre 2008.

Special Situations Luxembourg Co. 1, Société à responsabilité limitée.

Capital social: CAD 75.500,00.

Siège social: L-2714 Luxembourg, 6-12, rue du Fort Wallis.

R.C.S. Luxembourg B 125.342.

In the year two thousand and eight, on the fourth of December.

Before Us Maître Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

RAB Special Situations (Master) Fund Limited, with registered office at PO Box 309, Uglan House, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands, British West Indies, registered with the Registrar of Companies, Cayman Islands under number WK-147810 (the "Shareholder") represented by M^e Susanne Goldacker, residing in Luxembourg, pursuant to a proxy dated 3 December 2008, being the sole shareholder of and holding all five hundred (500) shares in issue in "Special Situations Luxembourg Co.1" (the "Company"), a société à responsabilité limitée having its registered office at 6-12, rue du Fort Wallis, L-2714 Luxembourg, incorporated by deed of Maître Joseph Elvinger, on 6 March 2007, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 917 on 18 May 2007.

The appearing party declared and requested the notary to record as follows:

(A). The sole shareholder holds all shares in issue in the Company, so that decisions can validly be taken on all items of the agenda.

(B). That the items on which resolutions are to be passed are as follows:

1. Change of the denomination of the issued share capital of the Company from euro to Canadian Dollars (CDN\$); conversion of the current issued share capital of twelve thousand five hundred euro (€12,500) into nineteen thousand six hundred fifty-six point twenty-five Canadian Dollars (CDN\$ 19,656.25) at the exchange rate of 1.5725, being the EUR/CDN\$ conversion rate published by the European Central Bank as of 1st December 2008, amendment of the nominal value from twenty five euro (€25) per share to one hundred Canadian Dollars (CDN\$ 100), and transfer of fifty-six point twenty-five Canadian Dollars (CDN\$ 56.25) to the share premium so that the issued share capital is set at nineteen thousand six hundred Canadian Dollars (CDN\$ 19,600) represented by one hundred ninety-six (196) shares of a nominal value of one hundred Canadian Dollars (CDN\$ 100);

2. Immediate increase of the issued share capital of the Company from nineteen thousand six hundred Canadian Dollars (CDN\$ 19,600) to seventy-five thousand five hundred Canadian Dollars (CDN\$ 75,500) by the issue of five hundred fifty-nine (559) shares with a nominal value and subscription price of one hundred Canadian Dollars (CDN\$100) each to its Shareholder against the contribution in kind consisting in a portion of a due and payable claim in an amount of fifty-five thousand nine hundred Canadian Dollars (CDN\$ 55,900) held by the Shareholder against the Company, being a shareholder current account (such portion hereinafter the "Claim") (the "Contribution in Kind"); approval of the valuation of the Contribution in Kind at fifty-five thousand nine hundred Canadian Dollars (CDN\$ 55,900); subscription to the five hundred fifty nine (559) new shares by the Shareholder, payment of the new shares by the Contribution in Kind and issue of the new shares; consequential amendment of the first paragraph of article 6 of the articles of incorporation;

3. Amendment of article 12 of the articles of incorporation so as to read as follows:

" **Art. 12.** The Company is managed by one or more managers divided into category «A» and category «B» managers a majority of which shall be resident for tax purposes in Luxembourg. All category «A» managers shall be resident for tax purposes in Luxembourg. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers. The manager(s) need not to be shareholders. The manager(s) may be revoked ad nutum.

In dealing with third parties, the manager(s) will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and provided the terms of this article 12 shall have been complied with.

All powers not expressly reserved by Law or the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the manager, or in case of plurality of managers, of the board of managers.

The Company shall be bound by the sole signature of one category «A» manager or by the joint signature of any two category «B» managers provided that the Company shall only be bound by the joint signature of two category «B» managers where at least one such category «B» manager is resident for tax purposes in Luxembourg.

One category «A» manager, or two category «B» managers may sub-delegate powers for specific tasks relating to the day-to-day operation of the Company to one or several ad hoc agents, provided that there may be no overall sub-delegation of all or substantially all management powers to any third party.

One category «A» manager, or two category «B» managers will determine this agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency.

The resolutions of the board of managers shall be adopted by one category «A» manager or by two category «B» managers, present or represented (provided that a category «A» manager, and a category «B» manager who is resident in Luxembourg may only be represented by a person who is resident for tax purposes in Luxembourg).

No meetings of a manager or in the case of plurality of managers, the board of managers, shall be held in the United Kingdom and any decision reached or resolution passed by a manager or in the case of plurality of managers, the board of managers, at any meeting which is held in the United Kingdom shall be invalid and of no effect.

A meeting of the board of managers shall be held at least quarterly in Luxembourg at the registered office of the Company."

Thereafter the following resolutions were passed:

First resolution

It is resolved to change the denomination of the issued share capital of the Company from euro to Canadian Dollars (CDN\$), to convert the current issued share capital of twelve thousand five hundred euro (€12,500) into nineteen thousand six hundred fifty-six point twenty-five Canadian Dollars (CDN\$ 19,656.25) at the exchange rate of 1.5725, being the EUR/ CDN\$ conversion rate published by the European Central Bank as of 1st December 2008, to amend the nominal value from twenty-five euro (€25) per share to one hundred Canadian Dollars (CDN\$ 100) and to transfer fifty-six point twenty-five Canadian Dollars (CDN\$ 56.25) to the share premium so that the issued share capital is set at nineteen thousand six hundred Canadian Dollars (CDN\$ 19,600) represented by one hundred ninety-six (196) shares of a nominal value of one hundred Canadian Dollars (CDN\$ 100).

Second resolution

It is resolved to increase the issued share capital of the Company from nineteen thousand six hundred Canadian Dollars (CDN\$ 19,600) to seventy-five thousand five hundred Canadian Dollars (CDN\$ 75,500) by the issue of five hundred fifty nine (559) shares of a par value of one hundred Canadian Dollars (CDN\$ 100) each, by acceptance of the Contribution in Kind of the Claim owed by the Company to the Shareholder by way of contribution and waiver of any payment rights (or other rights thereunder).

The above Contribution in Kind has been the subject of a report of the board of managers of the Company dated 3rd December 2008.

The conclusion of such report reads as follows:

"The managers are of the opinion that the net contribution in kind as set out above being the Claim of RAB Special Situations (Master) Fund Limited against the Company, will be equal to CDN\$ 55,900 which will correspond at least to the value of the shares to be issued by the Company, and that, accordingly, the Company may issue 559 shares, of a total value of CDN\$100 to RAB Special Situations (Master) Fund Limited."

Pursuant to the above, it is resolved to value the Contribution in Kind at fifty-five thousand nine hundred Canadian Dollars (CDN\$ 55,900) and resolved to allocate the total amount thereof to the issued share capital of the Company.

There appeared the Shareholder, represented by Me Susanne Goldacker, prenamed, and subscribed to, and fully paid, the new shares as set out in the Agenda through the Contribution in Kind by way of a set-off in an amount of fifty-five thousand nine hundred (55,900) CDN\$ against the Claim as set out above. Proof of the Contribution in Kind to the Company was shown to the undersigned notary.

In order to reflect the resolutions above, it is resolved to amend the first paragraph of article 6, first paragraph of the articles of incorporation so as to read as follows:

" **Art. 6. first paragraph.** The Company's corporate capital is fixed at seventy-five thousand five hundred Canadian Dollars (CDN\$ 75,500), represented by seven hundred fifty-five (755) shares with a nominal value of one hundred Canadian Dollars (CDN\$ 100) each, all fully paid-up and subscribed."

Third resolution

It is resolved to amend article 12 of the articles of incorporation so as to read as set out in the Agenda here above. There being no further item on the agenda the meeting was closed.

Expenses

For the tax registration purposes, the capital increase is estimated at EUR 35,149.92 (exchange rate (median price) on December 4th, 2008: CAD 1.- = EUR 0.6288).

The costs, expenses, remuneration or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of its increase of share capital are estimated at one thousand five hundred Euro (€ 1.500).

The undersigned notary, who understands and speaks English, herewith states that at the request of the parties hereto, these minutes are drafted in English followed by a French translation; at the request of the same appearing persons in case of divergences between the English and French version, the English version will prevail.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day stated above.

The document has been read to the proxy holder of the appearing party, said proxy holder signed together with us, the notary the present original deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le quatre décembre.

Par-devant Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

RAB Special Situations (Master) Fund Limited, avec siège social à PO Box 309, Uglan House, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands, British West Indies, immatriculée au Registrar of Companies, Cayman Islands sous le numéro WK-147810 (L'«Associé»), représentée par M^e Susanne Goldacker, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration datée du 3 décembre 2008, étant l'unique associé de "Special Situations Luxembourg Co.1" (la "Société"), une société à responsabilité limitée ayant son siège social aux 6-12, rue du Fort Wallis, L-2714 Luxembourg, constituée le 6 mars 2007 par acte de M^e Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 917 le 18 mai 2007.

Le comparant a requis le notaire d'acter que:

(A). L'associé unique détient toutes les parts sociales de la Société de sorte que les décisions peuvent être valablement prises sur tous les points portés à l'ordre du jour.

(B). Les points sur lesquels des résolutions doivent être prises sont les suivants:

1. Changement de la dénomination du capital social émis de la Société d'Euros en Dollars Canadiens (CDN\$); conversion du capital social émis actuellement de douze mille cinq cents Euros (€12,500) en dix-neuf mille six cent cinquante six virgule vingt cinq Dollars Canadiens (CDN\$ 19.656,25) au taux de change de 1,5725, étant le taux de change EUR/CDN\$ publié par la Banque Centrale Européenne le 1^{er} décembre 2008, modification de la valeur nominale de vingt-cinq Euros (€25) par part sociale à cent Dollars Canadiens (CDN\$ 100), et transfert de cinquante six virgule vingt cinq Dollars Canadiens (CDN\$ 56,25) vers la prime de sorte que le capital social émis est fixé à dix-neuf mille six cents Dollars Canadiens (CDN\$ 19.600) représenté par cent quatre-vingt-seize (196) parts sociales d'une valeur nominale de cent Dollars Canadiens (CDN\$ 100);

2. Augmentation immédiate du capital social émis de la Société de dix-neuf mille six cents Dollars Canadiens (CDN\$ 19.600) à soixante quinze mille cinq cents dollars canadiens (CDN\$ 75.500) par l'émission de cinq cent cinquante-neuf (559) nouvelles parts sociales d'une valeur nominale de cent Dollars Canadiens (CDN\$ 100) chacune à son Associé contre un apport en nature consistant en une créance d'un montant de cinquante-cinq mille neuf cents Dollars Canadiens (CDN \$ 55.900) détenue par l'Associé à l'égard de la Société, étant un compte courant de l'associé (ci-après la « Créance ») (l'"Apport en nature"); approbation de l'évaluation de l'Apport en nature de cinquante-cinq mille neuf cents Dollars Canadiens (CDN\$ 55.900); souscription des cinq cent cinquante-neuf (559) nouvelles parts sociales par l'Associé, paiement des nouvelles parts sociales par l'Apport en nature et émission des nouvelles parts sociales; modification subséquente du premier paragraphe de l'article 6 des statuts de constitution ;

3. Modification de l'article 12 des statuts de constitution afin qu'ils se lisent comme suit:

« **Art. 12.** La Société est gérée par un ou plusieurs administrateurs divisés en administrateurs de catégorie «A» et catégorie «B» dont une majorité seront résidents au Luxembourg pour des raisons fiscales. Tous les administrateurs de catégorie «A» seront résidents au Luxembourg pour des raisons fiscales. Si plusieurs administrateurs ont été désignés, ils formeront un conseil d'administration. Le(s) administrateur(s) ne sont pas nécessairement des associés. Le(s) administrateur(s) peuvent être révoqués ad nutum.

Dans le cadre des transactions avec des tierces parties, le(s) administrateurs auront tous pouvoirs pour agir en nom de la Société en toutes circonstances et exécuter et approuver tous les actes et opérations en accord avec l'objet de la Société à condition que les termes de cet article 12 aient été respectés.

Tous pouvoirs qui ne sont pas expressément réservés par la Loi ou les présents articles à l'Assemblée Générale des Associés sont de la compétence de l'administrateur, ou dans le cas d'une pluralité d'administrateurs, du Conseil d'Administration.

La Société sera liée par la seule signature d'un administrateur de catégorie «A» ou par la signature conjointe de deux administrateurs de catégorie «B» quels qu'ils soient à condition que la Société soit uniquement liée par la signature conjointe de deux administrateurs de catégorie «B» là où au moins un des administrateurs de catégorie «B» est résident au Luxembourg pour des raisons fiscales.

Un administrateur de catégorie «A» ou deux administrateurs de catégorie «B» peuvent subdéléguer leurs pouvoirs pour des tâches spécifiques liées à la gestion quotidienne de la Société à un ou plusieurs agents ad hoc, à condition qu'il n'y ait pas de délégation générale de tous ou de l'essentiel des pouvoirs d'administration à une tierce partie.

Un administrateur de catégorie «A» ou deux administrateurs de catégorie «B» détermineront les responsabilités de cet agent et sa rémunération (s'il y en a), la durée de la période de représentation et toutes les autres conditions pertinentes à son contrat de représentation.

Les résolutions du Conseil d'Administration seront adoptées par un administrateur de catégorie «A» ou par deux administrateurs de catégorie «B», présents ou représentés (sachant qu'un administrateur de catégorie «A» et un administrateur de catégorie «B» étant résident au Luxembourg peuvent uniquement être représentés, pour des raisons fiscales, par une personne résidant au Luxembourg).

Aucune assemblée d'un administrateur ou, dans le cas d'une pluralité d'administrateurs, du conseil d'administration, ne devra être tenue au Royaume-Uni et toute décision prise ou toute résolution passée par un administrateur ou, dans le cas d'une pluralité d'administrateurs, le conseil d'administration, à toute assemblée tenue au Royaume-Uni sera nulle et sans effet.

Une assemblée du conseil d'administration sera tenue au moins trimestriellement au Luxembourg au siège social de la Société.»

Après quoi ont été passées les résolutions suivantes:

Première résolution

Il a été décidé de changer la dénomination du capital social émis de la Société d'Euros en Dollars Canadiens (CDN\$), de convertir le capital social émis actuellement de douze mille cinq-cents Euros (€12.500) en dix-neuf mille six cent cinquante six virgule vingt-cinq Dollars Canadiens (CDN\$ 19.656,25) au taux de change de 1.5725, étant le taux de change EUR/ CDN\$ publié par la Banque Centrale Européenne le 1^{er} décembre 2008, de modifier la valeur nominale de vingt-cinq Euros (€25) par part sociale à cent Dollars Canadiens (CDN\$ 100) et de transférer cinquante six virgule vingt cinq Dollars Canadiens (CDN\$ 56,25) vers la prime de sorte que le capital social émis est fixé à dix-neuf mille six cents Dollars Canadiens (CDN\$ 19.600) représenté par cent quatre-vingt seize (196) parts sociales d'une valeur nominale de cent Dollars Canadiens (CDN\$ 100).

Deuxième résolution

Il a été décidé d'augmenter le capital social de la Société de dix-neuf mille six cents Dollars Canadiens (CDN\$ 19.600) à soixante quinze mille cinq cents dollars canadiens (CDN\$ 75.500) par l'émission de cinq cent cinquante-neuf (559) parts sociales d'une valeur nominale de cent Dollars Candiens (CDN\$ 100) chacune, par acceptation de l'Apport en nature de la créance due par la Société à l'Associé par voie d'apport et de renonciation aux droits de paiement (ou autres droits y afférant).

L'Apport en nature susmentionné a fait l'objet d'un rapport du conseil d'administration de la Société en date du 3 décembre 2008.

La conclusion de ce rapport s'énonce comme suit:

«Les administrateurs estiment que l'Apport en nature net tel qu'exposé ci-dessus étant une créance de RAB Spécial Situations (Master) Fund Limited envers la Société est égal à CDN\$ 55,900 ce qui correspond au moins à la valeur des parts sociales à émettre par la Société, et que, par conséquent, la Société peut émettre 559 parts sociales, d'une valeur totale de CDN\$ 55,900 à RAB Spécial Situations (Master) Fund Limited.»

Sur base de ce qui précède, il a été décidé d'évaluer l'Apport en nature à cinquante-cinq mille neuf cents Dollars Canadiens (CDN\$ 55,900) et d'allouer la totalité de ce montant au capital social émis de la Société.

A comparu l'Associé, représenté par M^e Susanne Goldacker, susmentionné(e), et a souscrit, et a payé dans leur totalité les nouvelles parts sociales tel que fixé à l'ordre du jour par l'Apport en nature par le biais d'une compensation d'un montant de cinquante-cinq mille neuf cents Dollars Canadiens (CDN\$ 55,900) contre la Créance tel qu'exposé précédemment. Preuve de l'Apport en nature à la Société à été soumise au notaire instrumentant.

Afin de refléter les résolutions ci-dessus, il a été décidé de modifier le premier paragraphe de l'article 6, alinéa 1^{er} des statuts de constitution de la Société afin qu'ils se lisent comme suit:

« **Art. 6. alinéa 1^{er}.** Le capital social émis de la Société est fixé à soixante-quinze mille cinq cents dollars canadiens (CDN\$ 75.500), représenté par sept cent cinquante-cinq (755) parts sociales d'une valeur nominale de cent Dollars Canadiens (CDN\$ 100) chacune, toutes payées en leur totalité et souscrites.»

Troisième résolution

Il a été décidé de modifier l'article 12 des statuts de constitution afin qu'il se lise tel qu'énoncé dans l'ordre du jour ci-dessus.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, l'assemblée a été clôturée.

Frais

Pour les besoins de l'enregistrement, l'augmentation de capital est évalué à EUR 35.149,92 (taux de change (médian price) du 4 décembre 2008: CAD 1,- = EUR 0,6288).

Les dépenses, frais, rémunération ou charges, quelle que soit leur forme, seront payés par la Société suite à son augmentation du capital social et sont estimés à mille cinq cents Euros (€ 1.500).

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare par la présente qu'à la demande des parties comparantes, ce procès-verbal est rédigé en anglais suivi par une traduction française, en cas de divergences entre la version anglaise et la version française, la version anglaise fera foi.

Dont acte, rédigé et passé à Luxembourg, à la date qu'en tête des présentes.

Lecture du document ayant été faite au mandataire de la partie comparante, ledit mandataire a signé avec le notaire instrumentant le présent acte original.

Signé: S. Goldackeret M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 8 décembre 2008. LAC/2008/49285. - Reçu cent soixante-quinze euros vingt-six cents. Eur 0,50% = 175,26.

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 décembre 2008.

Martine SCHAEFFER.

Référence de publication: 2008155733/5770/233.

(080183997) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 décembre 2008.

Renaissance Cruises S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 70.919.

Le bilan au 31 décembre 2007, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

RENAISSANCE CRUISES S.A.

Le Conseil d'Administration

Signature

Référence de publication: 2008155918/1066/15.

Enregistré à Luxembourg, le 11 décembre 2008, réf. LSO-CX04595. - Reçu 28,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080183896) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 décembre 2008.

Elfriede Shipping S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 68.822.

Le bilan au 31 décembre 2007, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

ELFRIEDE SHIPPING S.A.

Le Conseil d'Administration

Signature

Référence de publication: 2008155901/1066/15.

Enregistré à Luxembourg, le 11 décembre 2008, réf. LSO-CX04586. - Reçu 28,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080183884) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 décembre 2008.

Akeler Properties S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 10.000,00.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 6, rue Philippe II.

R.C.S. Luxembourg B 79.117.

—
Constituée par-devant M^e Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 20 novembre 2000, acte publié au Mémorial C n^o 453 du 18 juin 2001.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Akeler Properties Sàrl

Signature

Un Mandataire

Référence de publication: 2008155914/1649/17.

Enregistré à Luxembourg, le 11 décembre 2008, réf. LSO-CX04671. - Reçu 32,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080183912) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 décembre 2008.

Schreinerei Jodocy AG, Société Anonyme.

Siège social: L-9911 Troisvierges, 9, rue de Drinklange.

R.C.S. Luxembourg B 92.547.

—
Auszug aus dem Protokoll der Versammlung des Verwaltungsrates vom 24. Juni 2008

Es wurde beschlossen,

1) Herrn Rolf JODOCY, Verwaltungsratsdelegierter, wohnhaft in B-4770 Amel/Born, Rechter Straße 29A, zum Präsidenten des Verwaltungsrates zu ernennen.

Zwecks Einregistrierung und Hinterlegung beim Handelsregister und Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Weiswampach, den 25. November 2008.

Für SCHREINEREI JODOCY A.G., Aktiengesellschaft

FIDUNORD S.à.r.l.

61, Gruuss-Strooss, L-9991 WEISWAMPACH

Unterschrift

Référence de publication: 2008156671/667/20.

Enregistré à Diekirch, le 27 novembre 2008, réf. DSO-CW00353. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

(080183756) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 décembre 2008.

ELS Invest Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-9991 Weiswampach, 61, Gruuss-Strooss.

R.C.S. Luxembourg B 97.784.

—
Auszug aus dem Protokoll der außerordentlichen Generalversammlung vom 21. Oktober 2008

Es wurde beschlossen:

Herrn Richard ELSSEN, wohnhaft in B-4770 Amel, Heppenbach 37, zum ständigen Vertreter zu ernennen. Er vertritt die „ELS INVEST HOLDING S.A.“ in allen ihr anvertrauten Mandaten als Geschäftsführer und Verwaltungsratsmitglied anderer Gesellschaften.

Zwecks Einregistrierung und Hinterlegung beim Handelsregister und Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Weiswampach, den 3. Dezember 2008.

Für ELS INVEST HOLDING S.A., Aktiengesellschaft

FIDUNORD S.à.r.l.

Unterschrift

Référence de publication: 2008156670/667/20.

Enregistré à Diekirch, le 5 décembre 2008, réf. DSO-CX00088. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

(080183687) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 décembre 2008.

JML Ingénieur Concept SA, Société Anonyme.

Siège social: L-9964 Huldange, 3, Op der Schmëtt.

R.C.S. Luxembourg B 80.329.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Huldange, le 9 décembre 2008.

FIDUNORD S.à r.l.

61, Gruuss-Strooss, L-9991 WEISWAMPACH

Signature

Référence de publication: 2008156669/667/15.

Enregistré à Diekirch, le 27 novembre 2008, réf. DSO-CW00339. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

(080183661) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 décembre 2008.

Schreinerei Jodocy AG, Société Anonyme.

Siège social: L-9911 Troisvierges, 9, rue de Drinklange.

R.C.S. Luxembourg B 92.547.

Auszug aus dem Protokoll der Jahreshauptversammlung vom 25. Juni 2008

Es wurde, u.a., einstimmig beschlossen,

1) die Mandate der im Amt befindlichen Verwaltungsratsmitglieder für weitere sechs Jahre bis zur Generalversammlung des Jahres 2014 zu verlängern, und zwar:

- Herr Rolf JODOCY, Geschäftsführer, wohnhaft in B-4770 Amel, 29a Rechter Straße, Delegierter des Verwaltungsrates, Verwaltungsratsmitglied und Präsident des Verwaltungsrates;

- Frau Gerlinde JODOCY-WEBER, Privatangestellte, wohnhaft in B-4770 Amel, 29a Rechter Straße, Verwaltungsratsmitglied;

- Frau Katharina PIRONT-JODOCY, Angestellte, wohnhaft in B-4770 Amel, 62 Eibertingen, Verwaltungsratsmitglied;

2) das Mandat des im Amt befindlichen Kommissars, Herrn Erwin SCHRÖDER, mit beruflicher Anschrift in L-9991 Weiswampach, Gruuss-Strooss 61, nicht mehr zu verlängern.

3) die Gesellschaft mit beschränkter Haftung, FN-SERVICES S.à.r.l. mit Sitz in L-9991 WEISWAMPACH, 61, Gruuss-Strooss, für die Dauer von sechs Jahren zum neuen Kommissar zu ernennen. Das Mandat des Kommissars endet mit Ablauf der Generalversammlung des Jahres 2014.

Zwecks Einregistrierung und Hinterlegung beim Handelsregister und Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés.

Weiswampach, den 25. November 2008.

Für SCHREINEREI JODOCY A.G., Aktiengesellschaft

FIDUNORD Sàrl

61, Gruuss-Strooss, L-9991 WEISWAMPACH

Unterschrift

Référence de publication: 2008156672/667/30.

Enregistré à Diekirch, le 27 novembre 2008, réf. DSO-CW00354. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

(080183756) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 décembre 2008.

Nic. Schilling & fils s.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9749 Fischbach, 3, Kierfechtstrooss.

R.C.S. Luxembourg B 91.521.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fischbach, le 9 décembre 2008.

FIDUNORD S.à r.l.

61, Gruuss-Strooss L-9991 Weiswampach

Signature

Référence de publication: 2008156668/667/15.

Enregistré à Diekirch, le 27 novembre 2008, réf. DSO-CW00344. - Reçu 32,0 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

(080183663) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 décembre 2008.

Elektro Born & Meyer Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9749 Fischbach, 7, Giällewee.

R.C.S. Luxembourg B 122.232.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fischbach, le 9 décembre 2008.

FIDUNORD Sàrl

61, Gruuss-Strooss, L-9991 WEISWAMPACH

Signature

Référence de publication: 2008156657/296/15.

Enregistré à Luxembourg, le 3 novembre 2008, réf. LSO-CW00311. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080183683) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 décembre 2008.

LTS AG, Leufgen Trade & Services AG, Société Anonyme.

Siège social: L-9907 Troisvierges, 76, route d'Asselborn.

R.C.S. Luxembourg B 114.265.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Troisviergers, le 9 décembre 2008.

FIDUNORD Sàrl

61, Gruuss-Strooss, L-9991 WEISWAMPACH

Signature

Référence de publication: 2008156658/667/15.

Enregistré à Diekirch, le 27 novembre 2008, réf. DSO-CW00340. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

(080183681) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 décembre 2008.

LTS AG, Leufgen Trade & Services AG, Société Anonyme.

Siège social: L-9907 Troisvierges, 76, route d'Asselborn.

R.C.S. Luxembourg B 114.265.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Weiswampach, le 9 décembre 2008.
FIDUNORD Sàrl
61, Gruuss-Strooss, L-9991 WEISWAMPACH
Signature

Référence de publication: 2008156659/667/15.

Enregistré à Diekirch, le 27 novembre 2008, réf. DSO-CW00340. - Reçu 18,0 euros.

Le Releveur (signé): J. Tholl.

(080183681) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 décembre 2008.

J.M. Leufgen A.G., Succursale d'une société de droit étranger.

Adresse de la succursale: L-9907 Troisvierges, 76, route d'Asselborn.

R.C.S. Luxembourg B 103.006.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 de la société anonyme de droit belge, J.M. LEUFGEN A.G., avec siège social à B-4782 SCHÖNBERG, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Weiswampach, le 9 décembre 2008.
Pour J.M. LEUFGEN A.G.
FIDUNORD S.à r.l.
61, Gruuss-Strooss, L-9991 WEISWAMPACH
Signature

Référence de publication: 2008156661/667/17.

Enregistré à Diekirch, le 27 novembre 2008, réf. DSO-CW00315. - Reçu 14,0 euros.

Le Releveur (signé): J. Tholl.

(080183675) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 décembre 2008.

ATC Secretarial Services (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 80.093.

Il résulte de la résolution circulaire du conseil de gérance tenu le 3 novembre 2008 que les gérants ont décidé:

- Le siège social de la Société est transféré du 9, rue Sainte Zithe, L-2763 Luxembourg au 13-15, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg avec effet au 3 novembre 2008.

- L'adresse professionnelle de Monsieur Johan Dejans, gérant, a été modifiée du 9, rue Sainte Zithe, L-2763 Luxembourg au 13-15, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg avec effet au 3 novembre 2008.

- L'adresse professionnelle de Monsieur Wilfred van Dam, gérant, a été modifiée du 9, rue Sainte Zithe, L-2763 Luxembourg au 13-15, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg avec effet au 3 novembre 2008.

- L'adresse professionnelle de Monsieur Richard Brekelmans, gérant, a été modifiée du 9, rue Sainte Zithe, L-2763 Luxembourg au 13-15, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg avec effet au 3 novembre 2008.

Luxembourg, le 3 novembre 2008.

Pour réquisition

Pour publication

Signatures

Référence de publication: 2008156004/751/22.

Enregistré à Luxembourg, le 11 décembre 2008, réf. LSO-CX04535. - Reçu 14,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080184512) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 décembre 2008.

RCS Secretarial Services (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 86.683.

Il résulte de la résolution circulaire du conseil de gérance tenu le 3 novembre 2008 que les gérants ont décidé:

- Le siège social de la Société est transféré du 9, rue Sainte Zithe, L-2763 Luxembourg au 13-15, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg avec effet au 3 novembre 2008.

- L'adresse professionnelle de Monsieur Johan Dejans, gérant, a été modifiée du 9, rue Sainte Zithe, L-2763 Luxembourg au 13-15, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg avec effet au 3 novembre 2008.

- L'adresse professionnelle de Monsieur Wilfred van Dam, gérant, a été modifiée du 9, rue Sainte Zithe, L-2763 Luxembourg au 13-15, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg avec effet au 3 novembre 2008.

- L'adresse professionnelle de Monsieur Richard Brekelmans, gérant, a été modifiée du 9, rue Sainte Zithe, L-2763 Luxembourg au 13-15, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg avec effet au 3 novembre 2008.

Luxembourg, le 3 novembre 2008.

Pour réquisition

Pour publication

Signatures

Référence de publication: 2008156005/751/22.

Enregistré à Luxembourg, le 11 décembre 2008, réf. LSO-CX04543. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080184506) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 décembre 2008.

Photon S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 121.536.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008155906/6341/12.

Enregistré à Luxembourg, le 10 décembre 2008, réf. LSO-CX04147. - Reçu 28,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080183864) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 décembre 2008.

Envoy Holding S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-2138 Luxembourg, 24, rue Saint Mathieu.

R.C.S. Luxembourg B 35.338.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

Référence de publication: 2008155907/1267/12.

Enregistré à Luxembourg, le 11 décembre 2008, réf. LSO-CX04875. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080183929) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 décembre 2008.

Panluxone S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1510 Luxembourg, 38, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 134.309.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12/12/2008.

Signature.

Référence de publication: 2008155896/5878/12.

Enregistré à Luxembourg, le 10 décembre 2008, réf. LSO-CX03990. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080183800) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 décembre 2008.
